



Kaléido'Scop

Mobilité(s) - Diversité(s) - Créativité(s)

ETUDE URBAINE SUR LE CENTRE BOURG DE LA BUISSE



Emmanuelle GALLOT-

DELAMEZIERE

Christiane CHATEAUVIEUX



Table des matières

Objectifs et périmètre de l'étude urbaine	4
I - Le diagnostic socio-spatial.....	6
1- Principales caractéristiques socio-spatiales et prise en compte de la centralité dans le PLU de 2013.....	6
1-1 Approche cartographique : le territoire de la Buisse à travers l'histoire	6
1-2 Approche des dynamiques socio-démographiques récentes.....	7
1-2 Des infrastructures de transport très présentes	11
1-3 Des espaces publics à optimiser	13
2 La prise en compte du centre-bourg par le PLU de 2013	15
3 L'enquête socio-spatiale.....	17
3-1 La méthodologie d'enquête mobilisée	17
3-2 Les résultats de l'enquête urbaine.....	19
Nos préconisations pour poursuivre	26
II - Présentation des scénarios	27
Les scénarios retenus	27
Une organisation communale actuelle en plusieurs polarités	27
1 - Scénario 1 : une centralité de centre bourg renforcée.....	29
1-1 Quelques éléments de constat	29
1-2 Les grands éléments de scénario	29
1-3 Avantages et inconvénients du scénario 1	32
1-4 Leviers d'action	33
1.5 Représentation graphique des grandes orientations d'aménagement du scénario 1	34
2 - Scénario 2 : un centre bourg éclaté en polarités fonctionnalisées.....	35
2-1 Quelques éléments de constat	35
2-2 Les grands éléments de scénario	36



2-3 Avantages et inconvénients du scénario 2	38
2-4 Les leviers d'action.....	38
3 Le futur équipement socio – culturel : éléments pour le choix de la localisation	39
FICHES THÉMATIQUES	42
Fiche thématique 1: Apaiser le centre bourg.....	43
Fiche thématique 2 : Renouveler les espaces publics.....	46
Fiche thématique 3 : Un patrimoine pour renforcer l'identité de La Buisse	48
Fiche thématique 4 : Le nouvel équipement socio – culturel.....	51
ANNEXES	53
ANNEXE 1 : Questionnaire flash	54
ANNEXE 2 : Grille d'observation passive.....	67
ANNEXE 4 : Carnet de balade	73
ANNEXE 5 : Fiches prescriptions d'aménagement atelier habitants n°2.....	78
ANNEXE 6 : Retours de la réunion du 10 janvier 2020 de restitution de l'étude urbaine...	89
ANNEXE 7: Synthèse de l'atelier du 16 mai 2019 sur l'équipement socio-culturel.....	91



Objectifs et périmètre de l'étude urbaine

Kaléido'Scop mène depuis bientôt 1 an, avec Dyn'AMO et Éner'BAT, une mission d'accompagnement de la Ville de La Buisse : « un diagnostic de territoire principalement axé sur la jeunesse et projet d'évolution ». La phase de diagnostic a fait ressortir plusieurs caractéristiques : la fracture de l'axe Voiron ↔ Grenoble traversant le centre-bourg, un flux incessant de circulation, un centre-bourg qui n'invite pas à « s'arrêter », des commerces cherchant de nouvelles clientèles, une polarité d'équipements publics « en bas », qui tournent le dos au centre-bourg etc ...

Le projet du nouvel équipement pose actuellement la question de sa localisation, en prenant en compte le contexte plus large de « la ville de demain » que l'on souhaite développer. « Faire la ville », c'est d'abord et avant tout un projet social qui corresponde aux besoins et attentes des habitants d'aujourd'hui mais aussi à ceux de demain. La ville de la Buisse a souhaité mettre en perspective cette 1ère étude sur le futur équipement avec une étude urbaine portant sur le périmètre du centre bourg, afin que les études se répondent et s'enrichissent.

Cette nouvelle étude s'attache principalement à travailler sur le regain d'attractivité et la revalorisation du centre bourg en questionnant l'organisation des circulations, et notamment des circulations douces, des stationnements, des usages quotidiens, des espaces et équipements publics etc ... Cette étude est réalisée en impliquant activement les élus, les habitants et les acteurs économiques de la Buisse aux différentes phases d'élaboration.



La Buisse

Dans un premier temps cette étude pré-opérationnelle a nécessité la réalisation **d'un diagnostic socio-spatial pour approcher au mieux le fonctionnement du centre bourg.**



Ce diagnostic, qui est l'objet de ce premier document, se nourrit :

- de l'analyse de données froides issues des fiches données locales éditées par l'INSEE ainsi que de différents documents de planification communaux (PLU) et supra-communaux (PLH, SCOT, ...),
- d'observations réalisées sur le terrain,
- de la collecte de parole des habitants, usagers et acteurs de la commune.

Il permet de faire apparaître les grands enjeux qui s'imposent aujourd'hui au centre bourg de la Buisse.

Le centre-bourg correspond à la partie agglomérée de la commune, regroupant historiquement les services et fonctions d'intérêt général clé pour la population et les usagers. Il s'agit de l'espace central et densifié, souvent lieu de création historique de la commune, qui accueille l'église, les commerces, le marché, ainsi que les services publics principaux (mairie, école etc ...) pour l'ensemble des hameaux ou autres habitations dispersées de la commune.

Le secteur observé dans le cadre de cette étude est celui du centre bourg de la Buisse, défini comme le lieu concentrant actuellement les services et les commerces de la commune, de part et d'autre de la RD 1075 en montant jusqu'à l'église et en intégrant les écoles élémentaire et maternelle.

Ce périmètre n'est pas conçu comme un isolat mais perçu dans ses interactions avec ses « lisières urbaines » notamment sur le volet des circulations et du stationnement. L'observation du fonctionnement urbain du centre-bourg nécessite par conséquent, en phase de diagnostic, un élargissement du périmètre qui englobe alors les équipements socio-culturels, et la Maison médicale.



I - Le diagnostic socio-spatial

1- Principales caractéristiques socio-spatiales et prise en compte de la centralité dans le PLU de 2013

1-1 Approche cartographique : le territoire de la Buisse à travers l'histoire

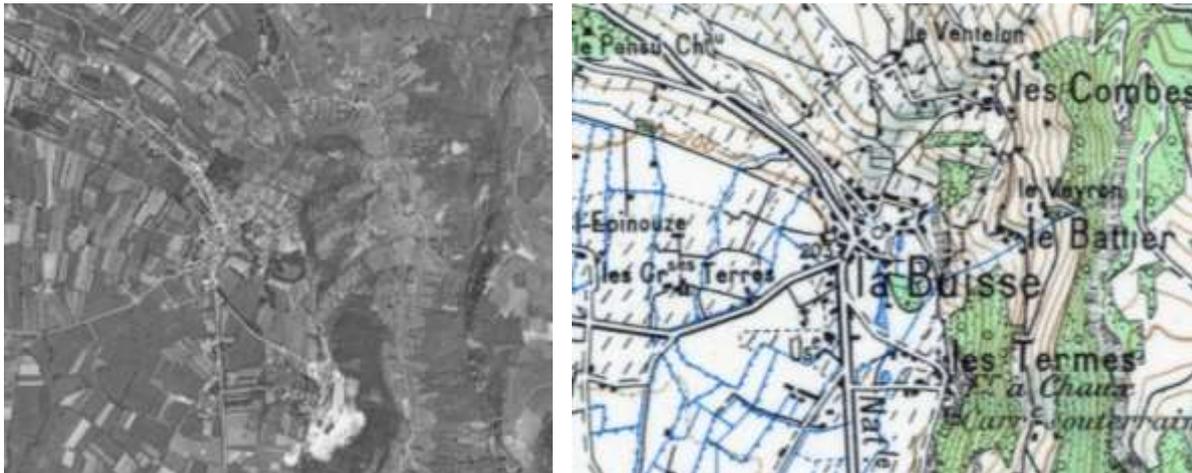
Carte de Cassini entre 1756 et 1815



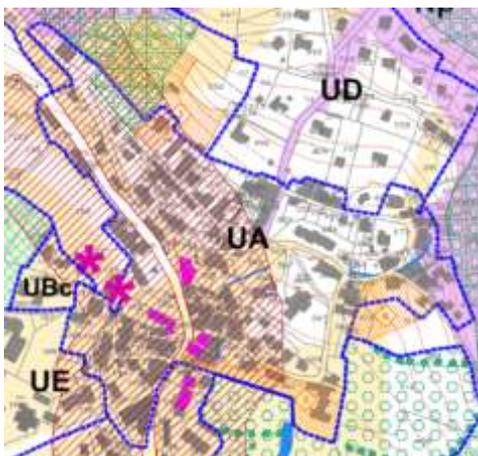
Carte Etat major 1820-1866



Photo aérienne 1950-1965 et carte 1950



Dans le plan de zonage du PLU actuel, le secteur du centre bourg est défini avec le zonage UA comme la zone centrale de mixité des fonctions urbaines à la morphologie bâtie principalement de forme traditionnelle.



1-2 Approche des dynamiques socio-démographiques récentes



La Buisse est **une commune dynamique** située à la sortie de l'agglomération grenobloise, en direction de Lyon. Elle fait partie de la communauté de communes du Pays Voironnais. Elle présente une topographie contrastée, entre plaine de l'Isère à l'Ouest et Massif de la Chartreuse à l'Est.

Le centre de la commune semble d'abord s'être localisé en haut de la « vieille ville », à proximité de l'église, avec également sa Mairie, avant d'occuper progressivement la plaine occasionnant le déplacement de la Mairie sur la ville basse. Cette topographie, moins contraignante pour le développement urbain, a permis au centre bourg et à l'urbanisation de se développer dans ce site favorable malgré le risque inondation toujours présent. En parallèle, dans la période récente, les hameaux résidentiels gagnent les plateaux et les coteaux.



La commune est située à 5km de Voiron et à 21km de Grenoble, qui constituent des pôles de centralité et d'attractivité économiques et commerciaux importants. Des centralités qui influent directement sur les pratiques quotidiennes, de travail, d'achats et de loisirs des Buisards. La Buisse est identifiée dans le SCOT et le PLH comme un pôle d'appui à la centralité voironnaise.

Le bourg de La Buisse s'organise le long de la RD1075 qui constitue une vraie épine dorsale pour la commune. Il se compose du bourg historique et d'un développement urbain plus récent autour de cet axe routier.

Depuis les années 1970, **la commune est en pleine expansion** et gagne chaque année des habitants supplémentaires. Le territoire se densifie ainsi progressivement. Les chiffres des recensements intermédiaires semblent néanmoins montrer un léger fléchissement de la population. Cette diminution de la population communale sera à reconfirmer avec les chiffres du recensement général de la population qui sera réalisé.

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Population	1 006	1 050	1 206	2 238	2 405	2 627	2 886	3 133
Densité moyenne (hab/km²)	87,3	91,1	104,6	194,1	208,6	227,8	250,3	271,7

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2019.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2006 au RP2016 exploitations principales.

La population locale présente une composition par tranche d'âge relativement homogène et constante dans sa répartition dans la période intercensitaire observée. La population a plutôt tendance à rajeunir puisqu'aujourd'hui, plus d'1/3 de la population de la Buisse a moins de 30 ans, induisant en parallèle des besoins en équipements spécifiques.

Répartition de la population par tranche d'âge	2016 (en %)	2011 (en %)
Ensemble	100,0	100,0
0 à 14 ans	22,3	23,3
15 à 29 ans	15,3	15,0
30 à 44 ans	20,8	23,4
45 à 59 ans	23,2	23,1
60 à 74 ans	15,0	11,4
75 ans ou plus	3,5	3,8

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

La population est également de plus en plus qualifiée et diplômée. Près de 50 % de la population a un diplôme de l'enseignement supérieur. En parallèle, on note une régression des agriculteurs (peu nombreux dans la commune), des ouvriers et des employés.



	2016 (en %)	2011 (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	0,2	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5,0	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18,9	14,6
Professions intermédiaires	21,4	17,2
Employés	11,4	16,0
Ouvriers	7,1	10,9
Retraités	20,6	17,0
Autres personnes sans activité professionnelle	15,4	18,6

Les deux tiers des actifs de la commune travaillent essentiellement en dehors de la commune et utilisent principalement leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail :

- 78.8 % en 2016 contre 13.4 % pour les transports collectifs, 3.3 % pour les modes doux.

La commune est fortement polarisée par l'agglomération grenobloise mais aussi par le pôle voironnais. Cela induit de facto une circulation différentielle dans la commune en lien étroit avec les migrations pendulaires domicile-travail. La circulation fluctue ainsi en fonction des moments de la journée et de la semaine mais aussi des pratiques liées à cette dissociation entre lieu de vie et lieu de travail. Une partie des pratiques d'achat des Buisards se fait alors en dehors de la commune, directement sur leur lieu de travail ou sur le chemin du retour.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone	2016 (en %)	2011 (en %)
Ensemble	100	100
Travaillent :		
<i>dans la commune de résidence</i>	16,2	13,2
<i>dans une commune autre que la commune de résidence</i>	83,8	86,8

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019.

La commune a connu une forte expansion à partir des années 1970 et l'habitat ancien est peu présent sur la commune à l'exception du périmètre du centre bourg (ensemble ville haute/ville basse) qui concentre les logements les plus anciens. Le centre présente un habitat datant de différentes périodes historiques avec une vraie diversité de typologie d'habitat entre petits collectifs et maisons individuelles. Il n'existe pas de plan façades sur la commune. Les façades anciennes à revaloriser alternent avec quelques façades rénovées et les façades des nouvelles constructions, le tout sans unité ou cohérence apparente.

Les données concernant l'habitat indigne sur la commune sont anciennes. L'ANAH dénombrait en 2011 14 logements privés potentiellement indignes. Le taux de logements vacants est faible mais en augmentation dans le cadre de l'intervalle de temps étudié : 3.9 % en 2011 contre 6.2 % en 2016.

Résidences principales en 2016 selon la période d'achèvement	%
Résidences principales construites avant 2014	100,0
Avant 1919	12,0
De 1919 à 1945	3,6
De 1946 à 1970	6,1



De 1971 à 1990	37,2
De 1991 à 2005	18,8
De 2006 à 2013	22,2

Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

Les logements présents sur la commune sont essentiellement des résidences principales (on dénombre peu de résidences secondaires, seulement 2% en 2016). L'habitat individuel domine (74.2 % contre 25.5 % d'appartements). Le taux d'appartements est en augmentation depuis 2011 avec + 6.4 % d'appartements en 2016 par rapport à 2011 avec quelques opérations réalisées dans le centre bourg. Le taux actuel de logement social est de 9,30% (décompte SRU 2017).

Les logements sont spacieux (81.8 % ont plus de 4 pièces). 80.1 % des habitants sont propriétaires et 19.0 % sont locataires parmi lesquels 6.5 % le sont d'un logement HLM. Une partie de la population est arrivée relativement récemment puisque qu'un tiers de la population habite la commune depuis moins de 5 ans mais ils sont également près de la moitié à habiter la commune depuis 10 ans et plus.

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2016	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	1 209	100,0	3 125	4,7	1,8
Depuis moins de 2 ans	118	9,8	311	4,1	1,6
De 2 à 4 ans	250	20,7	652	4,0	1,5
De 5 à 9 ans	239	19,8	753	4,7	1,5
10 ans ou plus	602	49,8	1 409	5,1	2,2

Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019.

Le PLH 2019-2024 du pays vironnais évoque un périmètre résidentiel dynamique où « *les marchés fonciers et immobiliers sont relativement chers, en raison de la pression de la demande et de la proximité immédiate de la métropole grenobloise. Les opérations neuves sont très attractives, et c'est pourquoi la diversification de l'offre en logements reste un enjeu important pour répondre aux besoins en logements abordables, notamment à destination des jeunes ménages qui souhaiteraient rester ou s'installer sur le territoire* ».

Objectifs PLH 2019-2024 – Commune de la Buisse		
Total logement/6ans	Total logements locatifs sociaux/6 ans	Taux social/production neuve
100	30	30 %

Le SCOT de la région urbaine grenobloise fixe un objectif de production de logements à la commune de 5,5 logements maximum / an / 1000 habitants, soit 17 logements / an. L'espace central de la commune est envisagé dans le PLH comme un espace de potentiel foncier et plusieurs gisements fonciers sont clairement identifiés.



La Buisse (centre) - Les potentiels fonciers identifiés et les projets envisagés


N°	Nom opération	Opérateur	Nb. total logts	dont acces. sociale	dont locatif social	* OAS	Échéance
1	Parcelles APWA1M	ND	58	0 (0%)	58 (100%)	Non	2018 - 2020
8	OAP Rue des écoles partie ouest	ND	75	0 (0%)	0 (00%)	Non	Potential foncier
9	OAP Rue des écoles - partie est	ND	40	14 (28%)	28 (57%)	Non	2018 - 2020
10	OAP Charobor	ND	30	0 (0%)	10 (33%)	Non	Potential foncier
11	Coeur des arts	ND	77	2 (1%)	4 (23%)	Non	2018 - 2020

Source : commune 2017

*OAS : Opérations structurantes

1-2 Des infrastructures de transport très présentes

La commune est plutôt bien reliée. Elle est traversée du Nord au Sud par la RD 1075 qui passe en plein centre-bourg et autour de laquelle se trouve les principaux commerces et services. Elle joue un double rôle, de desserte locale mais aussi de transit. La traversée du centre par les convois exceptionnels n'est plus autorisée. La RD 121 permet de contourner le centre-bourg en se connectant à l'autoroute A48 (sortie Moirans). La RD 120 permet également de relier le bourg de La Buisse à la gare de Moirans.

Le diagnostic du PLU de 2013 évoque une circulation dense, source de nuisances sur la commune et particulièrement dans le centre-bourg : « *Les comptages de trafic de 2008 évaluent le trafic moyen journalier à 14 000 véhicules dans sa partie nord (entre St Jean de Moirans et le giratoire de la RD121) et à 11 500 véhicules dans sa partie sud. La part des poids lourds est estimée à plus de 10% du trafic (1 350 poids lourds en moyenne chaque jour). Si cette route est un axe de transit pour ces poids lourds, la carrière située au Sud / Est de la commune engendre également un trafic de desserte important. Ce trafic important est source de nuisances particulièrement dans le centre-bourg. Les nuisances routières, sonores, olfactives dues au fort trafic engendrent aux heures de pointe de réelles difficultés de déplacement* ». Ce constat est toujours partagé par les acteurs de la commune rencontrés et conforté par les observations de terrain réalisées.





Deux lignes régulières de transports collectifs desservent la commune, la ligne W du réseau urbain des Transports du pays voironnais (Voiron/Coublevie/Saint Jean de Moirans/la Buisse/Voreppe/le Fontanil) qui s'arrêtent dans le bourg,



et la ligne Transisère express 1 (Voiron/Grenoble/Crolles) du département, plus excentrée, qui s'arrête sur une des entrées de la commune (arrêt du Gay giratoire). Des arceaux à vélo ont été créés à proximité du giratoire (et des terrains de sports) ainsi que des places de co-voiturage. Les aménagements fonctionnent bien. Le parking du pôle sportif et de la salle polyvalente sert également de parking de desserte pour l'Express 1.

Sur la commune quelques aménagements pour les piétons et les cyclistes ont été mis en place. Les aménagements cyclistes ne bénéficient pas de sites propres mais partagent souvent la chaussée avec la voiture sous la forme de bandes cyclables. Un partage de l'espace souvent difficile et insécurisant. Ces aménagements sont plutôt répartis à proximité des équipements publics et de desserte.

En dehors du centre-bourg, il existe des aménagements qui permettent de créer des continuités et des itinéraires cyclables mais ils sont parfois peu lisibles. Certaines zones ne sont pas aménagées alors que la fréquentation existe. Un plan vélo est à l'étude à l'échelle du pays voironnais.



Des ruptures dans les cheminements doux



Des trottoirs plus ou moins confortables

Les trottoirs sont de gabarits différents dans le centre et témoignent des différentes phases d'aménagement. Ils sont assez larges le long de la RD1075 et RD120, sur les entrées de bourg et les itinéraires des écoles, du Centre d'Aide par le Travail ou de l'arrêt de bus du Gay Giratoire, permettant un véritable confort à la marche et une sécurisation des déplacements piétons ou PMR. Ils sont par contre plus étroits ou inexistant, sans partage de l'espace, sur certaines parties les plus anciennes du bourg, à la chaussée la plus contrainte, posant des problèmes de partage de l'espace entre piétons ou cycles et voitures.

Les aires de stationnement sont nombreuses dans et en lisière du centre-bourg et clairement identifiées. Certains stationnements déportés comme le parking du marché sont sous-utilisés pour la fréquentation des commerces au profit d'un stationnement sur rue ou d'un stationnement parfois non réglementé dans les rues. Il est par contre mobilisé dans le cadre des accompagnements voiture à l'école.

Des zones bleues ont été instituées devant certains commerces, ou sur les parkings de la Mairie, mais elles ne sont pas respectées ; tout comme l'interdiction de stationner les vendredis après-midi, jour de marché.



De nombreux parkings plus ou moins utilisés et un stationnement sur rue très investi

1-3 Des espaces publics à optimiser

Dans le centre-bourg, il n'existe pas vraiment d'espaces publics à dominante piétonne. Cette cohabitation des usages de la place tend à brouiller la lisibilité de cet espace et à questionner la place du piéton. Les espaces publics sont aussi souvent des poches de stationnement et/ou des voies de circulation, ce qui ne semble pas créer de conflits d'usages mais ce qui n'incite pas non plus à la déambulation ou au séjour.



Des voitures qui masquent la visibilité du marché

La place de la Mairie ou la place de l'Eglise s'organisent ainsi même si elles disposent également d'un espace dédié aux piétons avec assises et plantations ou espace vert.

Les vendredis, jours de marché, il existe une conflictualité entre stationnement et visibilité des forains. Sur les espaces publics, le mouvement domine par rapport au séjour. Il y a peu, voir pas de terrasses de qualité, peu de stationnaires sur les bancs publics etc...

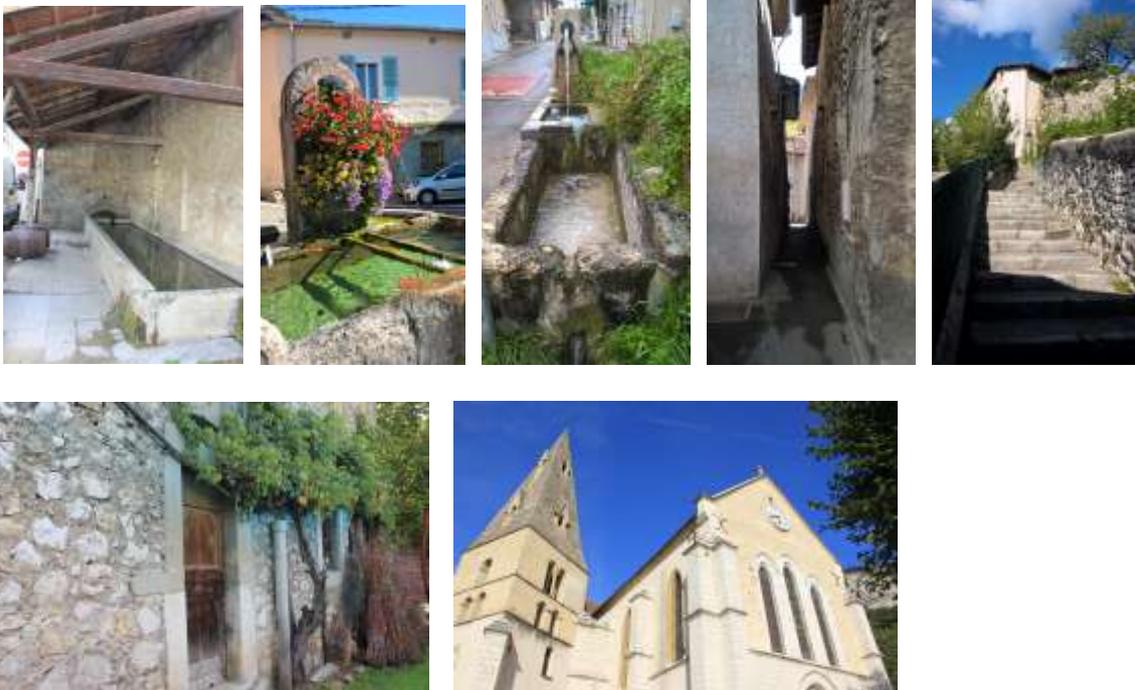
Le contraste est important entre l'ambiance sonore bruyante le long de la RD 1075 et la quiétude des petites rues situées plus en retrait.

La place de l'église dispose d'un belvédère agréable qui ouvre une fenêtre sur la commune et sur le grand paysage mais elle n'est pas valorisée et demeure confidentielle faute de signalisation.



Un belvédère à valoriser

Il existe à l'intérieur du bourg des cheminements piétons, montée d'escaliers, chemins,... qui permettent de découvrir agréablement le patrimoine local mais qui sont peu signalisés (escaliers du Violet). La commune dispose également d'un très bel abreuvoir et quelques belles fermes et maisons en pierres. Certains éléments du petit patrimoine rural (lavoirs, fontaines, porches etc ...) ou ruelles pittoresques (chemin du Randon) mériteraient d'être mieux mis en valeur pour renforcer le caractère historique du centre.



Un patrimoine communal diversifié à valoriser



L'éclairage public du centre bourg n'est pas homogène et certains secteurs du centre présentent un réseau aérien qui constitue une véritable nuisance visuelle. Par son manque d'unité, l'éclairage ne contribue pas à créer une ambiance urbaine de centre bourg.

2 La prise en compte du centre-bourg par le PLU de 2013

Le PLU actuel de la commune a été approuvé le 18 novembre 2013. Il a fait l'objet d'une modification simplifiée le 4 juin 2014 ainsi que d'une autre modification le 21 décembre 2017. Ils succèdent à plusieurs autres documents d'urbanisme :

- Un POS approuvé le 3 février 1981
- Une modification approuvée le 11 septembre 1997
- Un premier Plan Local d'Urbanisme approuvé le 7 novembre 2005 (et annulé par le Tribunal Administratif en 2009).

Le diagnostic réalisé à l'époque montrait notamment la concentration des équipements publics communaux dans le périmètre d'urbanisation plus dense du centre-bourg et à contrario le caractère exclusivement résidentiel des extensions urbaines récentes.

L'offre commerciale est restreinte et ne permet pas de faire l'intégralité de ses courses au même endroit (pas d'épicerie notamment). Les commerces situés le plus au Sud du village sont les plus récents, avec des possibilités de stationnement néanmoins souvent saturés. Ceux situés le plus au Nord, en face de la mairie, sont plus anciens. La commune dispose en son centre d'une pharmacie, de 2 coiffeurs, d'une agence immobilière, d'une boulangerie, de deux restaurants, d'un bar PMU. La pharmacie et le cabinet de médecins vont bientôt déménager pour s'installer au pré Rambaud.

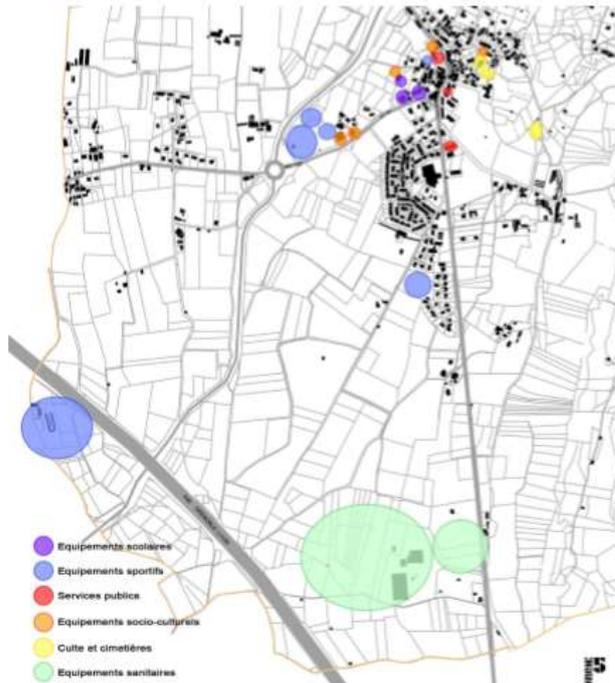


La vacance commerciale progresse (départ sans repreneurs du tabac-presse, de la fleuriste etc...) depuis quelques années et **l'image commerciale de la commune est peu valorisante**. La commune accueille également un marché hebdomadaire à vocation alimentaire qui se déroule tous les vendredis soir.

La Buisse possède tous les services publics d'une petite ville : mairie, poste, écoles primaires, espace petite enfance, MJC, terrains de sports, salle polyvalente, bibliothèque etc... qui sont regroupés dans le centre pour certains, et plus éloignés vers le rond-point du Gay pour d'autres.

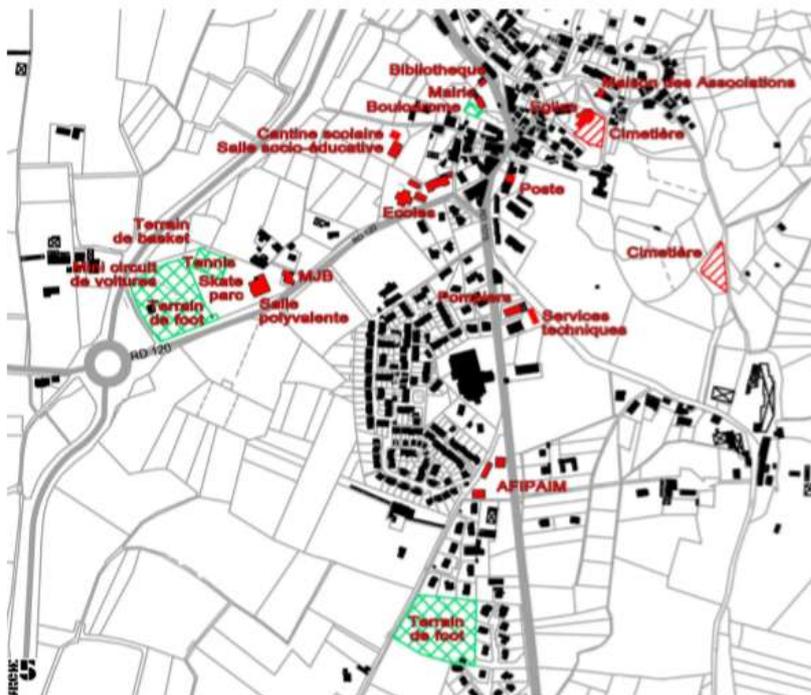


Les équipements de la commune (PLU – 2013)



Certains équipements publics donnent lieu à des servitudes d'utilité publique :
 - voisinage des cimetières (INT1)
 - protection des installations sportives (JS1) : complexe sportif comprenant le terrain de football, des courts de tennis, des jeux de boules, salle polyvalente et vestiaires

Les équipements du centre-bourg (PLU – 2013)



PLU, 2013.

Dans le cadre du PLU, le PADD a dédié une orientation au périmètre du centre-bourg (élargi ici par rapport au périmètre de cette étude). Cette orientation met en relief la nécessaire valorisation et le renforcement de la diversité du centre bourg et du patrimoine local. Pour ce faire, l'orientation se décline en 3 pistes d'action principales :

- **Conforter le rôle de mixité des fonctions du centre bourg**





- en préservant les commerces et services en rez-de-chaussée le long de la RD1075 ; en protégeant le linéaire commercial existant ; et en bloquant sa mutation vers une autre vocation.
- en y associant une réflexion sur leur accessibilité et l'aménagement de l'espace public. Cet objectif pose la question d'un apaisement de la RD1075 au profit d'un aménagement plus piétonnier (voir orientation 5).
- en développant les équipements et les services ; en allant vers une diversification de la zone artisanale.

- **Requalifier, protéger le patrimoine et la forme urbaine**

- en requalifiant les espaces publics majeurs comme la place de l'église au centre bourg.
- en protégeant, au titre de l'article L.123-1-5,7° Code de l'Urbanisme, du patrimoine local identifié dans le diagnostic, pour son rôle dans l'identité de la commune et son histoire.

- **Valoriser les espaces de rencontre**

- en préservant et développant les usages de types jardins partagés, jardins familiaux.
- Cette orientation fait encore sens aujourd'hui.

3 L'enquête socio-spatiale

3-1 La méthodologie d'enquête mobilisée

Cette méthodologie s'inscrit en complément de l'approche documentaire précédemment mobilisée, en permettant d'approcher le registre des usages et des perceptions des habitants et acteurs de la Buisse. Nous avons procédé en utilisant l'observation in situ en plusieurs espaces du centre bourg de la Buisse et en allant à la rencontre de différentes typologies de publics.

Dans ce cadre, nous avons travaillé sur la base de deux typologies d'observation complémentaires :

- un dispositif d'observation passive. L'observation a été conduite sur différentes périodes de la journée et de la semaine, en différents endroits du centre-bourg.
Nos méthodes de collecte : une grille d'observation et une prise de photographie in situ pour illustrer, analyser, incarner la diversité des usages et les éventuels conflits ou détournements d'usages (retour des observations en annexe 2).
- un dispositif d'observation participante conduite sous la forme d'entretiens flash (moins de 5mn) de type micro-trottoirs menés sur l'espace public auprès de différentes typologies de publics pour garder une certaine représentativité des paroles collectées.
Notre méthode de collecte : une grille de questionnaire (retour des entretiens en annexe 1)



Ces observations ont été complétées par un travail réalisé avec les habitants lors d'une balade urbaine où leurs paroles ont été collectées sur différents registres d'interrogations : périmètre du centre bourg, grands éléments de constats sur la dynamique du centre, priorités en matière de réaménagement etc ...

Lors de cette phase d'enquête, nous avons collecté et traité 29 questionnaires en étant attentives à travailler une certaine représentativité dans la parole de habitants et acteurs qui a été collectée.

Echantillon de population interrogé

Tranches d'âge	Homme	Femme
Forains (marché du vendredi)	1	2
Moins de 20 ans « Paroles d'ados »	3	1
20-30 ans	1	2
30-40	1	7
40-50	4	2
50-60		1
60-70	1	2
70-80	1	
Plus de 80 ans		
TOTAL	12	17



Cette enquête a été complétée par les paroles collectées lors de la balade urbaine organisée le 18 octobre 2019 qui a regroupé une trentaine d'habitants.es et d'élus.es autour de plusieurs registres de questionnement (cf carnet de balade en annexe).

Mes éléments de constat les plus marquants

Mes priorités pour le centre bourg

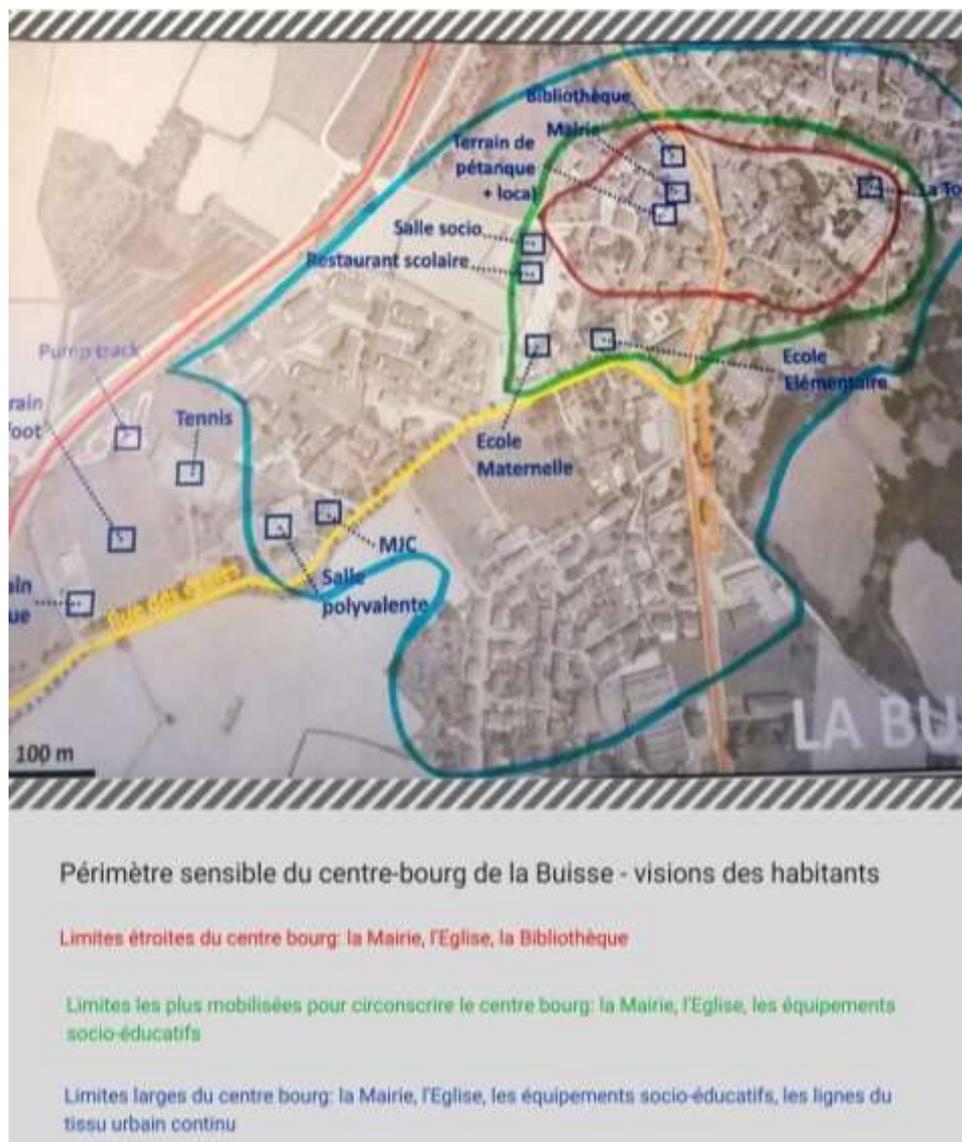


3-2 Les résultats de l'enquête urbaine

3-2-1 Délimitation et lisibilité du centre

Nous avons travaillé en atelier avec les habitants sur la délimitation du périmètre du centre bourg (croquis ci-dessous). Ce travail a montré que plusieurs visions du centre co-habitaient avec notamment trois acceptions en termes de délimitations, de la plus resserrée à la plus large.

Ces visions se rejoignent sur une délimitation resserrée (périmètre rouge) qui englobe la mairie, la bibliothèque (centre fonctionnel) et l'église (centre historique). Le dessin le plus fréquemment mobilisé (périmètre vert) élargit le périmètre aux grands équipements socio-éducatifs (écoles, restaurants scolaires etc...). Le périmètre le plus large (périmètre bleu) comprend également la MJC et la salle polyvalente ; il tend à suivre la continuité du tissu bâti et s'appuie sur certaines voies de circulation pour fixer les limites du centre.



Octobre 2019



De l'ancien centre historique situé près de l'église au déplacement contemporain du centre de gravité de la commune sur la ville basse puis à la création du pôle socio-éducatif, l'image du « centre fugeur » est évoquée. Cette image est confortée par la réalisation actuelle du pôle Santé. Maintenir la concentration, au centre, des équipements qui caractérisent traditionnellement la centralité et contribuent à l'animer ou décentrer et travailler de polarités fonctionnalisées ; deux stratégies différentes qui ne travaillent pas des mêmes dynamiques urbaines et n'ont pas les mêmes impacts en termes d'aménagements et de déplacements.

3-2-2 Déplacements et stationnement

“La départementale est une vraie coupure, une balafre, une cassure géologique” : des termes forts pour exprimer cette fracture créée par LA route, LA départementale, ou LA nationale... Ce constat parle de lui-même. La circulation en continue est identifiée comme une source de nuisance notamment sonore et contribue à déprécier l'image du centre. Le centre est appréhendé non comme un espace de destination mais comme un espace de transit, de passage.

Les enquêtés.e.s sont quasiment unanimes à dire que la voiture est trop présente dans le centre bourg de la Buisse :

- les parkings trop nombreux en centre bourg,
- le centre est difficile à traverser,
- l'intensité de la circulation ne donne pas envie de se promener, de s'arrêter,
- la circulation est génératrice de nuisances sonores et d'insécurité
- etc ...

“Il faut dire aux gens d'arrêter de brûler les feux rouges” (parole d'enfant à la balade urbaine).

Au-delà de la présence de la voiture, celle des camions est subie par les habitants qui ne sont pas rares à souhaiter l'interdiction de la circulation des poids lourds, a minima la nuit.

Le constat du manque de place laissée aux circulations piétonnes et cyclables, est posé. Il contribue à générer un sentiment d'insécurité et de dangerosité lors des déplacements à pieds ou à vélo sur des voies trop étroites, notamment avec des enfants. Les bandes cyclables ne semblent pas efficaces à créer des continuités cyclables sécurisées pour tous. La demande est formulée de développer des pistes cyclables sécurisées entre le bas et le haut de la commune mais aussi en direction des autres communes comme Voreppe.

Certains sujets font néanmoins l'objet de controverses. Il en va ainsi de l'évocation de la question du stationnement et d'une éventuelle piétonisation partielle du centre. Se confronte alors une demande de créer de nouvelles places de stationnement versus une demande de piétonisation et d'espaces publics libérés de la voiture, temporairement sur certains créneaux, ou plus durablement. Les partisans du premier scénario évoquent l'augmentation rapide de la population locale qui doit se faire avec une nouvelle offre de stationnement en parallèle. Si le stationnement des zones bleues n'est pas respecté, un certain consensus émerge autour de l'efficacité des stationnements - minute comme celui installé devant la boulangerie.

La qualité de l'offre en transports collectifs sur la commune est soulignée avec des pratiques et des motivations de déplacements différenciées. Les adolescents rencontrés prennent le W ou la ligne 1 notamment pour aller sur le terrain de foot de Coublevie ou se rendre dans leurs établissements



scolaires. Leurs parents les utilisent pour se rendre sur leurs lieux de travail. Ils témoignent parfois de pratiques de déplacements associées, Express1/vélos et apprécient dans ce cas la proximité et la fonctionnalité des arceaux à vélo.

3-2-3 La lecture des activités commerciales et économiques

De nombreuses personnes s'accordent à reconnaître le manque d'attractivité des commerces, en même temps que des besoins non couverts sont repérés : *"il n'y a pas de bars où aimer se retrouver avec ses voisins ou simplement rencontrer et discuter avec des gens"* ; les interviewés parlent également d'une épicerie bio/produits locaux ; d'une boucherie ; d'une poissonnerie... tout en s'interrogeant sur la viabilité de ces commerces dans le centre de la Buisse. On ne peut donc pas faire l'intégralité de ses courses à la Buisse, et *"il n'y a pas de commerces où avoir ses habitudes"*. Les commerces sont appréciés différemment selon les enquêtés, avec pour certains un manque de qualité et de convivialité qui est pointé. Certains évoquent aussi les difficultés à se garer.

A contrario, le restaurant "Le Valgo" est reconnu comme un lieu valorisant la commune à l'extérieur, un établissement connu des Grenoblois, des Voironnais etc ... et il contribue à donner une identité et une visibilité à la Buisse.

En parallèle, les élu.e.s, eux, connaissent la difficulté de faire venir des nouveaux commerçants (il reste des espaces à occuper aujourd'hui) et sont pleinement conscients de la complexité des pratiques d'achats d'habitants travaillant pour la plupart à l'extérieur.

Les commerçants sont moyennement satisfaits de leur environnement commercial. Ils pensent notamment que les stationnements situés devant leurs commerces sont trop souvent occupés par des voitures tampons, et que la zone bleue n'est pas respectée, réduisant ainsi la fréquentation de leurs commerces.

Les commerçants forains du marché indiquent que depuis que ce dernier a subi le déplacement place de la Mairie, il a connu à la fois une perte et un turn-over de la clientèle. Leur visibilité, masquée par les voitures stationnées devant les stands les pénalisent en termes de fréquentation et de captation des flux routiers. Le marché du samedi matin à Voiron lui fait une grande concurrence. Les habitants, eux, trouvent que le marché est mieux positionné sur la place de la Mairie, qu'il contribue sur cet espace à redonner de la vie.

Le nouveau pôle Santé, à la sortie Est de La Buisse va déplacer des pratiques de consommation ou de services médicaux en dehors du centre. Comment relier ce pôle, demain, au centre bourg ?

3-2-4 La perception des espaces et équipements publics

L'espace situé devant la mairie est apprécié par les anciens, car retiré de la route et sécurisé, avec un réaménagement plus qualitatif. Le terrain de boules contribue à amener de la convivialité dans cet espace. Mais dans la majorité des cas, la place de la mairie est perçue comme un espace minéral et trop ensoleillé. Elle est davantage vécue comme un espace de stationnement notamment pour les riverains, plutôt que comme un véritable espace public générateur de bien vivre ensemble et de lien social. On s'y arrête de façon utilitaire pour la Poste, la bibliothèque, la pharmacie, le cabinet médical mais ce n'est pas un objectif de promenade ou un espace de flânerie. Avec le départ de la pharmacie



et des professions médicales, plusieurs personnes se posent la question de la fréquentation demain, des nouveaux usages, et de ce qui animera dans le futur cet espace ?

La médiathèque est spontanément citée comme un équipement de qualité et valorisée en tant que lieu de lecture familial ou de travail, avec des plages horaires jugées satisfaisantes pour les usagers mais qui pourraient s'élargir pour mieux s'adapter aux rythmes de vie et de travail des buissards. La Mairie apparaît comme un lieu de pratiques administratives fréquentés régulièrement.

L'espace public situé devant l'école et réaménagé récemment est considéré comme une réussite ; quelques bancs supplémentaires et des jeux pour enfants apporteraient plus de qualité dans l'attente des sorties "décalées" des classes.

Les terrains de sports et la zone verte sont appréciés pour le regroupement des équipements, la verdure et la tranquillité. Cet espace attire au-delà des limites communales (Coublevie, Chirens etc...). Au-delà d'être un lieu de regroupement des enfants/adolescents/jeunes adultes, le pump track est un véritable espace de socialisation.

Les Buisards se rendent à l'espace culturel de la Tour et sur la place près de l'Église pour les activités culturelles proposées mais aussi et surtout pour la vue et le calme. Ici, les jeux pour enfants vieillissants pourraient être renouvelés. De manière générale, l'enquête fait ressortir un déficit d'assises (pour adultes), de jeux pour enfants, et d'espaces verts dans le centre bourg trop bétonné et très minéral. Des espaces de convivialité de type jardins partagés ou autres pourraient être créés, ainsi que de belles places publiques ombragées où on se plairait à s'attarder. Certaines personnes ont indiqué que l'horaire d'extinction de l'éclairage public à 22h pourrait être reculé pour différencier le centre du reste de la commune.

3-2-5 Habitat et patrimoine

La Buisse est caractérisée par un habitat dispersé, par une urbanisation "éclatée" qui ne semble pas faciliter la fréquentation du centre bourg. Un centre appréhendé sur le volet habitat comme un espace « *sans cohérence, ni homogénéité de l'habitat* ». Les façades sont perçus comme dégradées, « *ternes, tristes, grises* ».

Les habitants sont assez enthousiastes à identifier les différents éléments patrimoniaux de la commune qui appartiennent pour l'essentiel au petit patrimoine rural, urbain ou au patrimoine paysager. Ces derniers sont perçus comme de véritables atouts pour la commune qui seraient à révéler et à valoriser.

"Un esprit d'appartenance au village qui existe encore"

Plusieurs éléments de patrimoine ont ainsi été identifiés sur la commune par les personnes rencontrées :

- Les fontaines et les abreuvoirs,
- Le lavoir, lieu de baignade autrefois pour les enfants du village,
- Des bâtiments publics : mairie, école, espace de la Tour,
- La maison « La terrasse », maisons avec de belles génoises,
- La Magnanerie,
- Les ruines romaines,
- La rue de la Procession (et d'autres ruelles du vieux village),



- des maisons anciennes dans le centre, dont plusieurs nécessitent une rénovation importante des façades,
- L'église, et sa montée d'escalier : « *ici on entend le ruisseau, les oiseaux, les voitures paraissent plus loin...* ». Ce chemin est emprunté par certains parents et leurs enfants, pour se rendre à l'école,
- Le belvédère avec son ouverture sur le grand paysage,
- Des vignes, derrière la salle socio-culturelle,
- Le parc de la maison de la famille De Galbert.

3-2-6 La relation entre identité, image et attractivité du centre

L'image du centre bourg est complexe, en quelques années, le village est devenu ville et de nouvelles typologies d'habitants sont arrivées, la plupart des zones urbaines, sans accroches locales. L'image est duale, travaillant à la fois des vestiges d'un idéal villageois mais également influencée par le dynamisme démographique, le profil et les pratiques des nouveaux habitants de la commune.

L'image communale et image du centre ne coïncident pas toujours. La commune est appréciée pour sa qualité de vie *"entre ville et village"*, entre modernité et patrimoine, pour la présence des équipements, *"la vie associative foisonnante"*, les espaces verts. Avec comme l'évoquent les élus, « *un esprit d'appartenance au village* » qui existe encore ». L'image de ville dortoir est néanmoins fréquemment mobilisée tant comme un état de fait que comme une menace contre laquelle il faut lutter.

En parallèle, le centre est reconnu comme un centre par sa densité et ses commerces. Mais il a une image assez dégradée notamment du fait de la circulation intense qui le traverse quotidiennement. *"Le centre bourg est traversé uniquement"*. La route départementale correspond alors à une véritable coupure et a une source importante de nuisances induites (flux constants de jour, dangers liés à la circulation, nuisances sonores etc ...).

"Le village est clivé par la nationale"

"Un centre coupé, morcelé, bruyant et peu accueillant".

Le centre est perçu comme organisé autour et par la voiture et subissant directement ses effets. Une organisation qui n'incite pas à s'arrêter : ni accroche, ni justification de faire une halte. Son manque d'attractivité (commerces, habitat) et de convivialité (pas de lieu où les gens se retrouvent, se posent) l'expliquent en partie.

La place de la Mairie pourrait jouer ce rôle mais les habitants déplorent qu'elle ne réponde pas aux normes attendues d'une véritable « place de village », sur laquelle on a plaisir à se retrouver dans un espace apaisé et accueillant.

Faute de marqueurs suffisamment clairs comme des entrées de ville explicites, un traitement des espaces homogènes, un patrimoine mieux valorisé, une signalétique travaillée etc ..., le centre subit alors une perte de sens collectif et ne peut plus jouer pleinement son rôle de centre.

« L'image de l'entrée sud est sinistre et délabrée avec le garage, l'habitation avec moëllons... L'immeuble avec les volets jaunes est très disparate »



Pour les participants à la démarche, le centre est à repenser dans son ensemble, d'autant que c'est "une demande de changement" exprimée par les habitants, que "la situation financière de la Ville le permet" : demain, davantage de zones piétonnes au centre ? Moins de parking au centre bourg ? de véritables espaces publics ?

"Il existe aujourd'hui chez les élus une volonté politique réelle de se projeter ; il faut veiller à ne pas manquer de courage politique pour décider de changements radicaux".

Dans ce cadre, un travail a été conduit avec les élus.es sur l'imagerie projetée du centre. A la question « Qu'attendez-vous de la centralité de la Buisse demain ? », les réponses ont été les suivantes :

- Une place paisible, apaisée (en termes de sécurité notamment pour les enfants avec peu ou pas de circulation)
- des commerces de qualité dont un bar accueillant
- une locomotive commerciale
- un marché
- une dynamique de village (fleurissement, animation etc ...)
- « côté carte postale », vitrine, esthétique (architecture, revêtement etc ...)
- l'accessibilité / faciliter l'accès
- des espaces piétons
- des possibilités de stationnements contrôlés
- des services publics (poste, mairie, écoles etc ...)

3.2.7 En conclusion partage avec les élus.es d'un constat autour du centre-bourg aujourd'hui / AFOM

L'AFOM est un outil d'analyse et d'aide à la décision qui permet de faire un état des lieux des atouts, forces, opportunités et menaces d'un territoire au regard d'une problématique posée.

Cet outil combine l'étude des forces et des faiblesses du centre bourg. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement. L'objectif de l'analyse est de prendre en compte dans la stratégie de développement territorial, à la fois les facteurs internes et externes, en maximisant les potentiels des forces et des opportunités et en minimisant les effets des faiblesses et des menaces.

Cet AFOM a été réalisé dans le cadre d'un atelier conduit avec les élus de la Buisse.

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Un esprit d'appartenance au village qui existe encore • Une volonté politique réelle de se projeter *2 • Une situation géographique stratégique entre des pôles urbains existants *2 • Des services, des commerces, des écoles à proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • patrimoine peu valorisé • organisation ancienne de la voirie qui n'est pas adaptée aux nouveaux modes de déplacements • la RD qui traverse le centre bourg, une coupure, une source de nuisances, une cassure géologique • peu d'espaces piétons et cyclables, des espaces peu lisibles



<ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine existant qui peut être un vrai point d'appui mais à valoriser (église, etc ...) *5 • Une place centrale de village identifiable • Des espaces à occuper pour des commerces • Un espace de flux routiers (environ 14 000 véhicules jour sur la RD) • Situation financière de la collectivité • Arrivée de la fibre sur la commune • éloignement de la pharmacie qui va élargir la vision du centre bourg => comment capter les gens vers le centre ? comment créer du liant entre les différents pôles (socio-culturel, santé, centre bourg) • une vie associative foisonnante, des graines pour le développement du lien social • le Valgo 	<ul style="list-style-type: none"> • partage vélo-piéton difficile • faibles réserves foncières • manque d'attractivité commerciale et difficulté à faire venir du commerce • un éclatement de l'urbanisation qui ne favorise pas le centre bourg et déplace les pratiques de consommation en dehors du centre • éloignement de la pharmacie qui éclate le centre bourg • le manque d'espaces verts
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITES</p>	<p style="text-align: center;">MENACES</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'activité commerciale possible/des espaces à occuper pour des commerçants • Nouvelles formes de dédoublement du commerce matériel et immatériel (market place) • des projets (maison de santé, OAP etc ...) qui change de fait la vision du périmètre du centre bourg • une mutation culturelle amorcée sur la mobilité qui va être longue • des espaces publics existants mais sur lesquels il faut réactiver le lien social • des évènements à créer pour dynamiser la commune et changer son image • la réserve foncière • une demande de changement exprimée par les habitants • CentrAlp 	<ul style="list-style-type: none"> • Amazon, Grande distribution etc ... des modes de consommation qui ne favorise pas la consommation locale • l'intercommunalité qui va impacter les aménagements modes doux etc ... • un secteur résidentiel en plein développement avec une augmentation des flux routiers induits • la Buisse qui devient une ville dortoir • faire avec et non pas sans les habitants • manque de courage politique pour décider et amorcer des changements radicaux • pression immobilière • dispersion de l'habitat • perte de l'identité villageoise



Nos préconisations pour poursuivre

A l'issue de cette phase de diagnostic comprenant un temps d'état de la connaissance, un temps d'exploration, un temps d'enquête et un temps d'ateliers participatifs élus puis habitants-acteurs, nous formulons plusieurs préconisations autour de l'amélioration du cadre de ville et de vie pour un regain d'attractivité du centre bourg :

- apaiser la circulation liée à la route départementale et sécuriser les cheminements modes doux, piétons et cyclistes, pour un centre où il est facile de venir et où on a plaisir à cheminer,
- maîtriser la concentration des fonctions commerciales et culturelles, et des équipements publics sur le périmètre du centre bourg pour maintenir au centre la centralité de la Buisse,
- soutenir les commerçants et attirer de nouveaux porteurs de projets en phase avec les attentes d'une population renouvelée dans sa composition socio-démographique et porteuse de nouveaux usages et attentes,
- affirmer une singularité plus marquée de cœur de ville en valorisant le patrimoine communal et en créant une unité de ton propre aux représentations (imagerie) qu'on a d'un centre bourg (revêtements de sols, façades, éclairage, mobilier urbain etc ...)
- libérer une partie des espaces publics de la voiture pour concevoir des espaces publics pour tous, supports d'animation et de lien social, et réorganiser de façon acceptable la répartition du stationnement
- poursuivre une réflexion partagée sur l'avenir de la Buisse en associant les habitants et les acteurs de la commune.



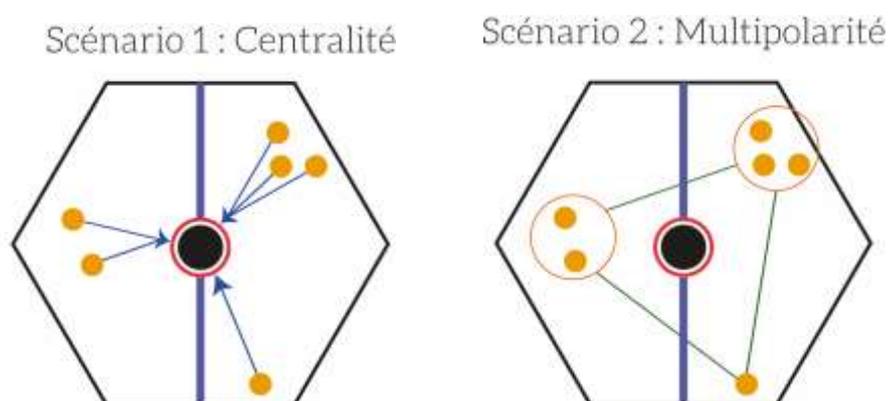
II - Présentation des scénarios

Les scénarios retenus

Ce travail sur les scénarios d'aménagement du centre bourg de la Buisse prend en considération les observations réalisées durant la phase de diagnostic ainsi que les enseignements issus de la fabrique prospective réalisée avec les habitants.

Nous avons fait le choix de travailler deux scénarios volontairement antagoniques :

- Le premier est celui d'un centre bourg renforcé dans sa centralité de centre-bourg
- Le second est celui d'une centralité éclatée en pôles fonctionnalisés



Ces scénarios ont été présentés et discutés en Conseil municipal élargi le 10 janvier 2020 (annexe 6).

Une organisation communale actuelle en plusieurs polarités

D'ores et déjà plusieurs pôles fonctionnels ont été repérés avec un centre qui joue peu sa fonction de centre bourg en termes d'attractivité et de capacité centripète. En parallèle les habitants expriment des attentes en matière d'identité et de centralité villageoise. Si actuellement les pratiques des habitants ne sont pas toujours en phase avec leurs attentes, on peut s'interroger sur l'évolution à venir de ces pratiques en lien avec un centre-bourg retravaillé en conséquent.

Les pôles présents aujourd'hui sur la commune s'inscrivent pour la plupart en continuité de l'urbanisation existante et sont situés dans un espace relativement proche :

- Pôles équipements publics et commercial qui sont situés directement en contiguïté,
- Pôle historique en lien direct avec le pôle précédent,
- Pôles sportif et socio-culturel situés à proximité l'un de l'autre,
- Pôle éducatif faisant la soudure entre les deux autres ensembles,
- Seul le pôle médical apparaît isolé des autres pôles et en dehors du tissu urbain continu (urbanisation des deux côtés de la trame viaire) même si sa localisation le porte à une distance du centre bourg relativement similaire à celle d'autres pôles (soit une dizaine de minutes à pied de la place de la Mairie).





1 - Scénario 1 : une centralité de centre bourg renforcée

1-1 Quelques éléments de constat

1-1-1 *Un centre peu lisible dans son identité de centre-ville*

- une zone UA clairement identifiée dans le plan de zonage du PLU comme étant le secteur de mixité des fonctions urbaines
 - un patrimoine communal intéressant (petit patrimoine rural) mais un manque d'unité et de valorisation patrimoniale (façades, revêtements, mobilier urbain etc ...)
 - des espaces publics où la voiture est très présente ne permettant pas à d'autres usages de s'épanouir (déambulation, flânerie, détente, convivialité etc ...)
 - une activité commerciale concentrée au centre qui ne couvre pas complètement les besoins et attentes des habitants
 - un centre bourg peu accueillant, peu convivial, peu attractif
 - pas de véritable « place de village »,...



1-1-2 *Une circulation au centre qui perturbe sa perception*

- des flux circulatoires denses avec des nuisances induites (nuisances visuelles, sonores, etc ...)
- une circulation surtout de transit avec relativement peu d'arrêts dans le centre
- un manque de continuité des itinéraires doux et une insécurisation ressentie autour des cheminements piétons/cycles
- une voiture trop présente sur l'espace public qui induit une perte d'attractivité,...

1-2 Les grands éléments de scénario

1-2-1 *Un centre apaisé*

- un flux routier pacifié et la création d'une zone de circulation régulée :
 - un stationnement dans le centre pour les riverains, pour la captation de la clientèle automobile mais un stationnement diminué et réglementé (zone bleue, parking minute qui favorise réellement la rotation des véhicules) et une signalétique des poches de stationnement de proximité
 - un contournement organisé pour les véhicules générant le plus de nuisances (poids lourds, engins agricoles etc...)



- la mise en place d'aménagements diminuant la vitesse : ralentisseurs, chicanes, plateau partagé, zone 30 renforcée etc...
- des matériaux de revêtement de la voirie étudiés pour améliorer l'environnement sonore (et la chaleur)



Le Fontanil -2019

- le développement d'alternatives :
 - la création d'itinéraires doux sécurisés reliant, cheminant et convergeant vers le centre
 - un soutien à la mise en place d'un réseau de voitures partagées
 - l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques

1-2-2 *Un centre renforcé et embelli*

Un travail spécifique sur la lisibilité et l'agrément du centre

- un travail sur les entrées de centre bourg qui marquent le passage entre le milieu rural et un milieu plus densément urbanisé
- un maintien et une concentration volontaire des activités commerciales et de services publics : les équipements publics sont générateurs de flux pour les commerces mais sont aussi vecteurs d'animation sur l'espace public
- un traitement de l'espace cohérent (sols, mobilier urbain, mise en lumière, trottoirs, plantations etc ...) et différencié par rapport aux autres espaces de la commune
- une valorisation des éléments patrimoniaux (chemins et boucles patrimoniales etc ...) et un traitement des façades du bâti ancien et des devantures commerciales comme vecteurs d'identité du centre
- des terres agricoles utilisées pour des productions alimentaires : maraîchage, vergers. La dernière vigne du centre bourg sauvegardée
- une scénographie du centre bourg (mise en valeur des points de vue, perspectives) : travail spécifique sur les "fenêtres" sur le centre bourg et le paysage vu du centre bourg, valoriser le belvédère de l'église
- la mise en place d'une signalétique urbaine attractive des commerces et équipements publics pour la circulation routière et les modes doux.



1-2-3 Un centre animé



« un bar à la place de l'actuelle pharmacie, un petit lieu sympa, convivial, de type épicerie/produits locaux et bio, et bar associatif »

- une activité commerciale redynamisée
- une activité commerciale et des services publics qui s'adaptent aux usages et modes de vie des buissards (rythmes, horaires d'ouverture etc ...)
- la création d'une "expérience commerciale en synergie avec l'expérience urbaine de centre bourg"
- la création d'espaces tiers avec des usages mixtes et d'espaces interfaces commerce classique et en ligne
- la création d'une véritable place de village pouvant accueillir de façon optimisée le marché ainsi que des événements communaux. Les places jouent un rôle majeur dans la vie des centres-bourgs au quotidien comme de façon plus exceptionnelle, elles sont à la fois des lieux de représentation, de rencontre et de rassemblement. Leur conception répond souvent à certains canons et à une symbolique spécifique.
- des espaces publics requalifiés et libérés en grande partie de la voiture
 - pour redonner une place à chaque usager (automobiliste, piéton, cycliste) / l'espace public est le lieu des déplacements du quotidien, quel que soit le mode de déplacement utilisé. C'est un lieu d'interactions et de rencontre qui, s'il n'est pas clairement organisé peut devenir source de conflits ou être objet de délaissement par certaines catégories d'usagers
 - pour permettre à d'autres usages de s'exprimer
 - pour accueillir toutes les typologies de publics.
- des cheminements de qualité qui favorisent la déambulation
 - plus de confort sur des trottoirs plus larges et aménagés : plantations adaptées et ombrage, bancs, mobilier urbain etc ...
 - un sentier des écoliers ?
- une conception des aménagements qui permette l'organisation d'animations et d'événements

Des exemples de signalétiques créatives



1-3 Avantages et inconvénients du scénario 1

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser le centre bourg et travailler le regain d'attractivité • Embellir et rendre visible le patrimoine local <ul style="list-style-type: none"> • petit patrimoine rural comme les lavoir, abreuvoir, fontaine, four à pain, puit, calvaire, croix de chemin etc • équipements publics anciens (école, mairie, etc...) • façades anciennes et éléments d'ornements • paysage et terres agricoles • Apaiser le centre et favoriser l'arrêt, et non juste le passage • Créer des lieux de convivialité où on a plaisir à venir, à flâner, à s'attarder, à se retrouver • Développer un réseau de voies douces irriguant le territoire communal • Valoriser un modèle de développement urbain durable: une ville plus compacte offre des avantages sur le plan écologique et économique, et répond à ses « valeurs » : vie nocturne possible, moins de ségrégations générationnelles, services de proximité, espaces communs... • Etc ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Supprimer et déplacer une partie du stationnement, à recréer aux entrées de ville avec une mesure du temps acceptable pour se déplacer de la zone de stationnement au point de destination • Créer potentiellement des encombrements sur les créneaux de la journée les plus investis en termes de circulation routière • Etc ...

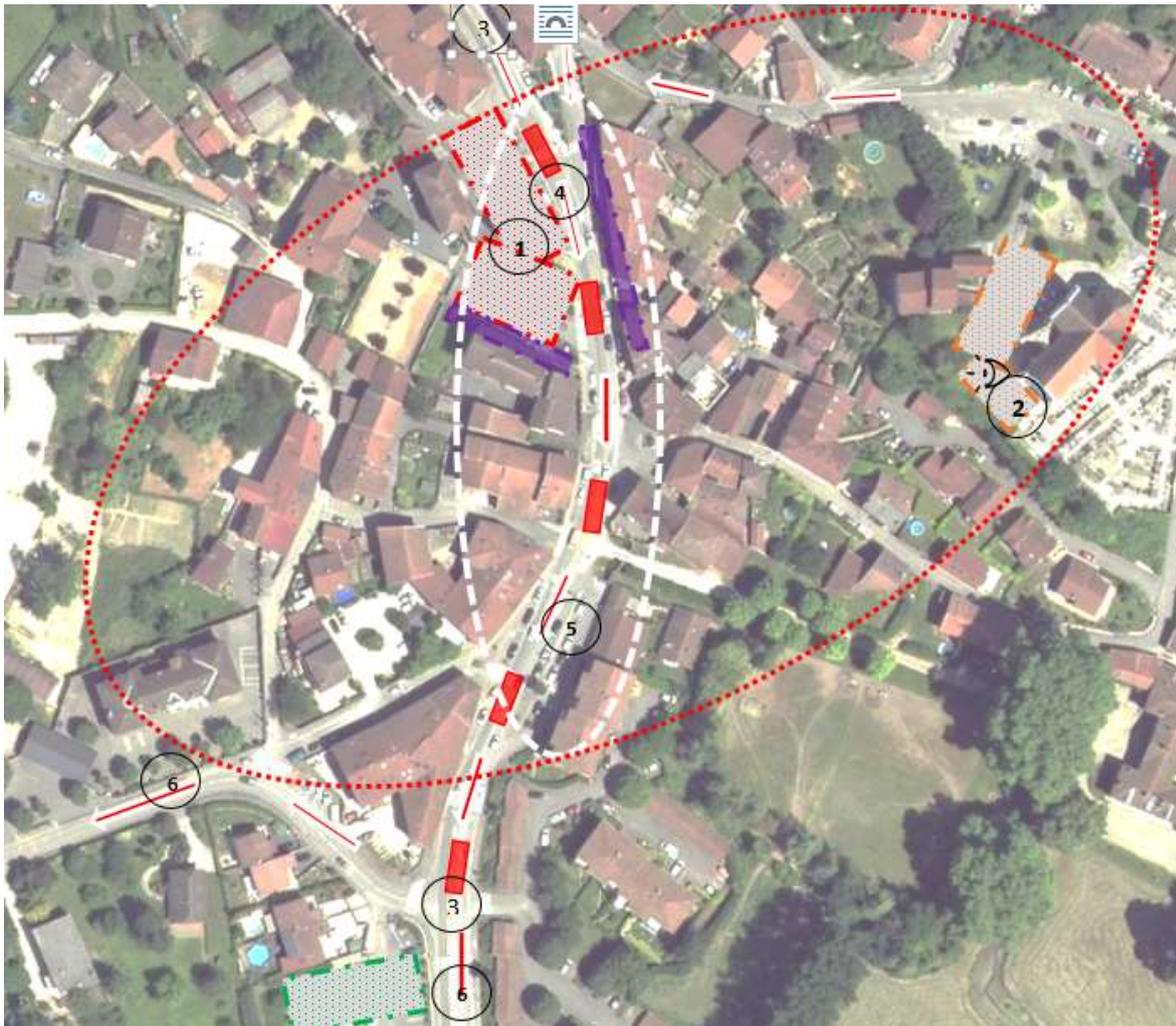


1-4 Leviers d'action

- Travailler avec le Pays Voironnais à une déviation des poids lourds à partir du rond-point de Voreppe, pour atteindre le rond-point du Gay
- Se rapprocher des communes voisines pour la création de pistes cyclables intercommunales / cf Plan vélo à l'étude
- Intégrer des dynamiques nationales (programme national "action coeur de ville") ou régionale (bonus bourgs centres de la région Auvergne Rhône-Alpes) / mobiliser les leviers déjà existant sur certains volets thématiques (ANAH et aides aux propriétaires occupants ou bailleurs)
- Mettre en place un plan d'embellissement du centre bourg multithématique et phasé dans le temps : plan couleur, choix des revêtements et du mobilier urbain, travail sur la lumière pérenne et les ambiances lumineuses du centre bourg (ville basse/ville haute), aménagement des trottoirs (plantations, bancs,...) etc
- S'appuyer sur l'existant en terme d'inventaire du patrimoine et/ou lancer une étude patrimoniale pour identifier les éléments patrimoniaux sur les bâtiments de la commune (ouvrages de ferronnerie, de maçonnerie...). Réaliser avec les habitants un inventaire du petit patrimoine de la commune => lancer des chantiers de restauration collaboratifs des éléments du petit patrimoine
- Mettre en place une opération façades et devantures / à vérifier sur le territoire : plusieurs sources d'aides financières aux propriétaires sont possibles afin que ceux-ci effectuent les travaux nécessaires. Ces actions de ravalement avec subventions aux particuliers peuvent être impulsées et portées financièrement par la commune, ou l'EPCI, complétées parfois par le soutien des conseils départementaux ou régionaux, augmentant ainsi le caractère incitatif du dispositif
- Définir une politique communale volontariste : - achat par la Ville des locaux commerciaux en rez de chaussée - Un PLU qui maintient la pérennité des terres agricoles - Un soutien de la commune (avec Terre de liens) pour l'installation d'agriculteurs pour une consommation locale
- Mobiliser les leviers fonciers disponibles en fonction des projets : emplacements réservés, outils relevant de la préemption, etc
- Impliquer la population, en amont, dans les partis pris d'aménagement dans le cadre de démarches participatives pour travailler l'adhésion et l'appropriation aux projets de réaménagement du centre bourg au plus près des usages et besoins des habitants et usagers
- etc...



1.5 Représentation graphique des grandes orientations d'aménagement du scénario 1



1. Axe structurant à apaiser et liaisons modes doux à développer

- RD à apaiser
- Liaisons cycliste à créer ou sécuriser et liaisons piétonnes à améliorer

2. Valorisation des espaces publics

- Espaces publics à restructurer et à animer, stationnement à réorganiser (place, placette piétonne)
- Espaces publics à réaménager (belvédère, aires de jeux)
- Espace de stationnement réorganisé et planté

3. Maintien et renforcement des équipements de services publics et des activités commerciales

- Confortement de l'attractivité commerciale et tertiaire et traitement homogène de l'espace
- Façades à requalifier et rez-de-chaussée commerciaux à animer

4. Redécouverte du patrimoine de la commune

- Inventaire du petit patrimoine rural, création de sentiers thématiques de découverte etc ...
- Belvédère aménagé, point de vue sur le centre-bourg, le village, le grand paysage

- | | |
|---|--|
| 1 Création d'une place de village | 2 Aménagement d'un belvédère |
| 3 Entrées de centre bourg à identifier | 4 Circulation et stationnement réglementés |
| 5 Réaménagement de la poche de stationnement et création d'une placette | |
| 6 Mise en lien avec les autres polarités de la commune | |



2 - Scénario 2 : un centre bourg éclaté en polarités fonctionnalisées

2-1 Quelques éléments de constat

- Un centre qui s'est déjà déplacé dans l'histoire (de la ville haute à la ville basse)
- Une organisation en pôles déjà existante :
 - le pôle sportif se renforce
 - le nouveau pôle médical (installation de la pharmacie et des professions médicales) est en création
- Un centre perçu par ses habitants dans des limites plus ou moins larges
 - cf cartographie de délimitation du centre



Périmètre sensible du centre-bourg de la Buisse - visions des habitants

Limites étroites du centre bourg: la Mairie, l'Eglise, la Bibliothèque

Limites les plus mobilisées pour circonscrire le centre bourg: la Mairie, l'Eglise, les équipements socio-éducatifs

Limites larges du centre bourg: la Mairie, l'Eglise, les équipements socio-éducatifs, les lignes du tissu urbain continu



- Une commune en pleine expansion :
 - une dynamique démographique importante même si une tendance récente au fléchissement (à confirmer avec les chiffres du prochain recensement)
 - un urbanisme diffus sur une partie de la commune
 - une urbanisation qui s'étend, dans sa partie sud notamment (2 OAP en projet)
- Un fonctionnement communal périurbain, entre ville et campagne :
 - des déplacements qui se font essentiellement en voiture
 - une population qui travaille en dehors de la commune avec des pratiques urbaines plus ou moins dissociées du lieu de vie

2-2 Les grands éléments de scénario

2-2-1 Des pôles clairement identifiés

- L'identification claire de fonctionnalités (commerce, services publics, santé, etc...) propres à chaque pôle / des fonctionnalités déjà présentes sur la commune qu'il s'agit de conforter
- Un traitement spécifique de chaque pôle pour lui donner une identité singulière et s'adapter aux usages qui s'y déroulent
- La création d'une signalétique urbaine explicite (modes doux et routière) pour faciliter le repérage des pôles et se diriger facilement
- Un pôle sportif à renforcer/ à caractériser davantage
 - avec de nouvelles installations sportives
 - avec un traitement qualitatif des abords permettant des usages associés (assises et tables ombragées, poubelles disponibles, théâtre de verdure, etc...) et la création de liens et de synergies entre les publics et les générations
- Etc...

Des exemples d'aménagements extérieurs



2-2-2 Des pôles mis en lien

- Une régulation des flux routiers avec la mise en place d'aménagements diminuant la vitesse : ralentisseurs, chicanes, zone 30, ...sur et à proximité des pôles
- La création de liaisons douces sécurisées (en site propre) entre ces différentes polarités
 - la création de dispositifs de rangement pour vélo (arceaux, etc...) sur chaque pôle pour faciliter et inciter à se déplacer en mode actif,
 - la mise en place d'une signalétique piétonne et cycliste pour inciter aux déplacements doux
 - l'aménagement de vraies aménités (plantations, bancs,...) pour cheminer de façon agréable



Une signalétique pour guider et inciter aux déplacements doux

- Des parkings repensés de façon durable (parkings partiellement ou entièrement enherbés)



Béton végétalisé - béton drainant et décoratif



Parking végétalisé en gazon de graminées

- Un traitement paysager qui accompagne les cheminements vers les différents pôles
- La création d'espaces publics sur certains pôles qui favorisent la vie collective
- Etc...

2-3 Avantages et inconvénients du scénario 2

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> • une organisation du développement urbain de la Buisse • une lecture plus simple de la ville qui accompagne les partis pris récents • des espaces fonciers encore disponibles à proximité de ces 3 pôles, pouvant "absorber" des évolutions (de nouveaux logements, services, commerces/activités) • Etc ... 	<ul style="list-style-type: none"> • un modèle qui s'inscrit peu dans l'urbanisme durable • un étalement de la commune favorisé • des déplacements motorisés entretenus et une émission de GES supérieure • pas de mixité fonctionnelle, peu de mixités d'usages • des commerces de centre bourg mis en péril • une organisation qui conforte un modèle d'organisation et de vie périurbain et non plus "villageois" • la nécessité de faire évoluer le PLU pour prendre en considération la nouvelle organisation de l'espace • Etc...

2-4 Les leviers d'action

- Maîtrise du foncier par la Ville sur certains secteurs
- Mobilisation des leviers fonciers disponibles en fonction des projets: emplacements réservés, outils relevant de la préemption, etc...
- Conception d'un plan de déplacements, notamment modes doux sur l'ensemble de la commune
- Possibilité de devenir un espace test pour le mobilier urbain pour de jeunes designers avec chaque année une résidence ouverte / programme banc d'essai.



3 Le futur équipement socio – culturel : éléments pour le choix de la localisation

3-1 Rappel des éléments de diagnostic

3-1-1 *Les enjeux, pour la Ville, dans la création de ce nouvel équipement*

- Créer de nouveaux lieux pour des activités socio-culturelles, culturelles, sportives, adaptées aux « nouveaux » besoins
- Permettre de diversifier l'offre éducative
- Faciliter et inventer de nouvelles mutualisations
- Animer et renforcer les partenariats
- Proposer une réponse « d'équipement » pragmatique et soutenable (économiquement et pour l'environnement)

3-1-2 *Les principales fonctions attendues*

- Un équipement qui va générer des flux, de la vie sociale, de l'animation à certains moments de la journée, de la semaine
- Un nouveau lieu de convivialité, où l'on aura envie de s'arrêter, de retrouver des connaissances
- Les activités culturelles et socio-culturelles qui s'y dérouleront vont être porteuses de lien social et vont créer, aux alentours de l'équipement, des ambiances conviviale, festive, chaleureuse... attendues de la part des associations ou des habitants consultés sur ce futur équipement
- Un lieu facilement identifiable, et amenant des publics autres que les habitants de La Buisse.



3-2 Avantages et inconvénients / scénario 1

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none"> • Un site éloigné des nuisances sonores de la circulation, et cependant à 2 pas du centre (à 3 mn à pied de la place de la Mairie). Un site à proximité des futurs habitants des 2 OAP. • Un lieu où toutes les générations peuvent se rendre facilement. Un site favorisant la rencontre. • La vie sociale créée par les usagers va contribuer à rendre le centre bourg plus convivial, attractif, agréable... • Une zone où la sécurité pour les enfants sera présente. • Une localisation qui va favoriser les déplacements en modes doux. • Des liens de proximité entre les différents acteurs éducatifs situés au centre bourg, favorisant les partenariats. • Un renforcement du pôle éducatif par le rapprochement des usages de l'ensemble des équipements éducatifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Plus de facilité pour les parents qui conduiront leurs enfants d'un temps scolaire à une activité socio-culturelle ○ Plus de facilité pour mutualiser les espaces et les salles d'activités. • Si la bibliothèque intègre ce nouveau bâtiment, cette localisation répond mieux aux besoins des buissards. La bibliothèque devient alors un vecteur important de flux. • Dans l'éventualité de ces services : bar associatif, AMAP, Repair Café, Co-working, la proximité avec le centre garantit leur équilibre économique. • Possibilité de créer un réseau de chaleur bois, au centre bourg. • Scénario le moins coûteux. • Etc ... 	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des nuisances générées par la création de l'équipement est à anticiper dans leurs impacts pour l'environnement immédiat : <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux flux circulatoires - Nuisances sonores occasionnelles induites par l'organisation d'un évènement - Etc ...



3-3 Avantages et inconvénients / scénario 2

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none">• Des espaces extérieurs plus généreux.• Des liens avec les installations sportives proches.• La construction d'une salle de spectacles attenante (ou toute autre extension) sera simplifiée, du fait de la disponibilité foncière.• Une zone où la sécurité pour les enfants sera présente ; un endroit calme en journée.• Des stationnements facilités, voire un potentiel de places de parking à créer « autour » du rond-point du Gay.• Un site qui permet aux enfants de « sortir » du contexte scolaire.• Etc ...	<ul style="list-style-type: none">• L'éloignement du site pour les personnes âgées va affaiblir l'objectif intergénérationnel souhaité (10mn à pied de la place de la Mairie).• Un site plus éloigné pour "presque" tous les buissards, risquant d'induire l'utilisation de la voiture.• Des partenariats à organiser pour compenser l'éloignement avec les autres acteurs éducatifs.• La bibliothèque devra se poser la question d'intégrer ce nouveau bâtiment (éloignement trop important pour les usagers).• Scénario plus coûteux (+ 300 K€).• Etc ...



FICHES THÉMATIQUES



Fiche thématique 1: Apaiser le centre bourg

Les constats :

- une RD très passante
- la rue est avant tout un espace public dans un centre bourg au-delà d'être un corridor de circulation
- une voiture subie qui tend à organiser l'espace autour d'elle et à nuire aux autres usages aux abords
- des usages et besoins à prendre en considération qui nécessitent sans doute une coexistence des différents types de circulations
- un sentiment d'insécurité routière ressenti par les piétons et les cyclistes/ les itinéraires dangereux ne sont pas empruntés
- une situation qui freine la fréquentation du centre et contribue à dégrader la perception qu'en ont les usagers

Objectifs

La sûreté, la sécurité et l'agrément des itinéraires

Permettre d'améliorer les conditions de fréquentation et de vie dans le centre bourg

Requalifier la traversée de centre bourg

Redonner une place à chaque usager

Quels aménagements proposés ?

La notion « d'apaisement de la circulation » regroupe un éventail de mesures visant généralement à réduire la vitesse ou à diminuer le nombre des véhicules. Celles-ci permettent de parvenir à un partage plus équitable de la rue entre les différents usages et usagers, en accordant une place accrue aux plus vulnérables : piétons, cyclistes, enfants, aînés, personnes à mobilité réduite, etc

La transformation de l'image du bourg autour de l'axe principal qui le traverse peut se faire selon différentes stratégies d'aménagement découlant généralement d'études spécifiques sur les déplacements ou d'une intervention urbaine plus globale : rétrécissement de la largeur de la rue, ajout d'obstacles au tracé, surélévation de portions de la voie (pour les traverses piétonnes), changement de revêtement etc Les mesures d'apaisement de la circulation assurent une meilleure cohabitation des différents usagers et améliorent la sécurité (réelle et perçue). Cette intervention sur les espaces de circulation nécessite également un travail pour repenser les entrées de ville ainsi que les circulations communales au sens large.

A l'échelle du centre bourg, sur une portion, potentiellement la plus fréquentée par les usagers (de la mairie aux derniers commerces), plusieurs options sont possibles :

CONTRAINdre LA VITESSE

Une zone de rencontre :



Une section affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules est limitée à 20km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.



Une zone 30



La zone 30 est un espace favorisant l'équilibre entre les pratiques de la vie quotidienne et la circulation des véhicules à 30 km/h. La traversée des piétons est facilitée et la perception de mise en sécurité des piétons et cyclistes est favorisée par la vitesse réduite. Cependant, les piétons n'ont pas la priorité sur les véhicules. Si elle existe à la Buisse, elle est peu visible et mériterait d'être réaffirmée.

L'introduction de facteurs d'incertitudes



En introduisant des facteurs d'incertitude, comme la possibilité d'irruption d'autres usagers. Les trottoirs traversants et les traverses piétonnes surélevées provoquent par exemple un freinage instinctif. Ils renversent en effet la logique du piéton qui descend sur la chaussée, en indiquant aux automobilistes qu'ils pénètrent dans le domaine piéton. La réduction de la largeur de la voie et du rayon de courbure des intersections est aussi un élément impactant.

PRIVILEGIER LES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX

Des aménagements spécifiques pour rendre lisibles, encourager et faciliter les cheminements doux



La conception des aménagements modes doux permet de rendre attractives les alternatives à la voiture et de réduire l'utilisation de la voiture au bénéfice d'autres modes de déplacement. Elle doit permettre la cohérence avec la signalisation, la coordination entre les différents usagers et moyens de déplacements et l'intégration de l'espace central ainsi traité avec les liaisons externes. La

continuité des cheminements est essentielle avec la création de drains ou venelles visibles et sécurisés avec le reste du tissu urbain. Ces aménagements n'ont d'impacts que lorsque les parcours sont sécurisés – par exemple avec des avancées de trottoirs et des traverses régulières, si possible surélevées ou dans une texture spécifique – et lorsqu'ils sont conviviaux.



Trouver la bonne adéquation entre aménagement et temps de déplacement notamment dans la conception de poches de stationnement périphériques

Trouver la bonne adéquation entre le mode de déplacement choisi et le temps de déplacement qui lui correspond demeure un indicateur prioritaire de correspond demeure un indicateur prioritaire de



réussite dans les choix urbanistiques et de voirie. La mise en place d'une signalétique piétonne sous la forme d'un fléchage d'itinéraires (jalonnement) des temps de trajets moyens à pied et non plus des distances vers le centre bourg est une façon pour chacun de prendre conscience des distances parfois courtes qu'il est possible de réaliser à pieds.

Si l'espace du centre bourg est libéré d'une partie du stationnement, il s'agit d'imaginer la distance raisonnable où localiser les poches de stationnement alternatives permettant de rallier facilement et rapidement le centre.

Cette réflexion conduite autour du stationnement sur la commune peut-être l'occasion d'envisager d'autres typologies de parkings plus écologiques, conçus comme des réponses environnementales et paysagères aux enjeux de gestion des eaux pluviales.



Parkings végétalisés et perméables



Fiche thématique 2 : Renouveler les espaces publics

Les constats :

- des espaces publics où le stationnement automobile est très présent
- des espaces publics peu investis et pratiqués
- un manque d'espace de rencontre et de convivialité
- peu d'espaces de jeux pour les enfants
- pas de « place de village »
- une situation qui freine la fréquentation du centre et contribue à dégrader la perception qu'en ont les usagers

Objectif

Requalifier les espaces publics du centre bourg :

- pour revaloriser le cadre de vie et de ville
- pour renforcer l'attractivité et la diversité des usages
- comme des espaces du bien vivre ensemble

Quels aménagements proposés ?

Mettre en place une vision globale

Une vision qui prenne en compte tous les paramètres interférant dans le réaménagement des espaces publics du centre bourg : accessibilité (dont accessibilité universelle), sécurité, environnement, attractivité, stationnement, déplacement, mobilier urbain et éclairage etc ...

Des espaces publics repensés pour accueillir tous les publics

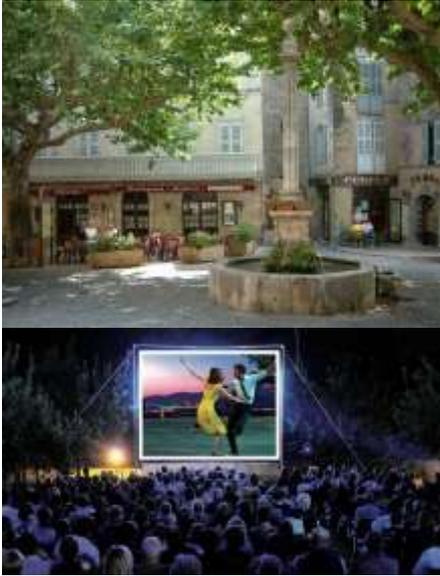
Des espaces apaisés qui font la part belle aux modes actifs. Des espaces aménagés pour permettre la rencontre et la convivialité : espaces de jeux, bancs, tables etc ...



Des espaces qui se végétalisent sur la base d'essences locales et permettent de créer des îlots de fraîcheur agréables à fréquenter : fontaines, ombrages etc ...

Des espaces qui, dans leur conception, prennent en considération la dimension intergénérationnelle pour une meilleure coexistence dans l'espace public des différentes tranches d'âges représentées sur la Buisse.

La création d'une véritable place de village



Une place centrale (place de la Mairie + place de la pharmacie) retravaillée : partage de l'espace repensé, matériaux adaptés, dimensionnement suffisant et nivellement ajusté. Une place qui peut accueillir diverses installations (dont terrasses) et usages, des événements (spectacles de rue et projections de plein air, vides greniers etc ...) ainsi que le marché du vendredi. Un espace qui intègre l'eau (fontaine) et la végétation tant pour l'agrément et l'ambiance qu'ils génèrent que pour des questions de rafraîchissement urbain.

Le centre bénéficie ainsi d'une belle place centrale de village vectrice d'animation avec un stationnement repensé (cf Fiche) et la prise en compte dans l'aménagement d'une certaine polyvalence des usages (usages réguliers/usages événementiels). Une attractivité renouvelée qui profite également aux commerçants sédentaires et forains.



Fiche thématique 3 : Un patrimoine pour renforcer l'identité de La Buisse

Les constats :

- Un patrimoine bâti important
- Du petit patrimoine (fontaines, lavoir...)
- Du patrimoine naturel (vignes, vues sur le grand paysage...)
- Une valorisation de ces patrimoines attendue par les habitants



Objectifs

- Valoriser ces différents patrimoines pour renforcer l'identité du centre bourg
- Rendre le centre bourg plus attractif
- Développer la curiosité et l'arrêt des personnes de passage (automobilistes, motos, vélos) et faire découvrir autrement le centre-bourg

Quels aménagements proposés ?



L'essentiel du patrimoine est situé dans le centre bourg historique, en haut de la commune : église (son escalier, son belvédère), fontaines, anciennes maisons..., et en bas : bâtiments de la Mairie et de l'école élémentaire, une maison inscrite au patrimoine, un lavoir, une fontaine au centre bourg, des vignes, une noue, des fermes et champs « dans » la ville...

Ces éléments de patrimoine relient des équipements et des espaces publics.

La création d'un belvédère avec une installation de type « table d'orientation » pourrait permettre de valoriser un certain nombre d'éléments patrimoniaux.



Créer une « boucle » patrimoniale



Il s'agirait de dessiner un circuit reliant les éléments de patrimoine et d'encourager le cheminement piéton pour se rendre d'un site à l'autre. Ce circuit offrirait des « fenêtres » sur le grand paysage.

Porter à la connaissance des habitants et des personnes de passage les éléments remarquables de La Buisse. Auparavant, engager des travaux d'embellissement ou de rénovation.

Ce circuit pourrait être constitué et balisé avec des habitant.es, des élu.e.s, les enfants des écoles et le personnel éducatif ... et une association spécialisée sur les questions de patrimoine, d'architecture, et d'histoire. Il pourrait s'appuyer sur les travaux déjà existants en matière d'inventaire du patrimoine local, d'histoire et de mémoire communales.

Le sentier du patrimoine ainsi élaboré pourrait servir de support à l'organisation d'un évènement local, « pas à pas dans le centre-bourg ».

Révèler un patrimoine « caché » à ce jour... et renouer avec une forme d'identité villageoise

...comme les façades des maisons anciennes en bordure de la Départementale notamment, le traitement des devantures commerciales, une fois que des travaux de rénovation importants auront été entrepris.

Mettre en exergue le patrimoine rural **et** le patrimoine urbain, comme une caractéristique, une double identité de la ville.



Détourner la destination initiale d'un élément patrimonial



L'ancien bar – restaurant « La Terrasse » en face de la place de la Mairie : un tiers-lieu ?

Un bâtiment qui ferait l'objet d'une réhabilitation extérieure (en prenant soin de préserver sa pergola).

Valoriser et renouveler la thématique de l'eau sur la commune à travers ses fontaines, abreuvoirs, puits, lavoirs etc ...

Autrefois, seuls lieux d'alimentation en eau potable, espace de « communs », lieu de rencontre et de sociabilité, ils tendent aujourd'hui à ne plus servir que comme éléments d'ornements et passent parfois inaperçus au quotidien.

Ce patrimoine vernaculaire mérite d'être préservé et redécouvert.



Fontaines du futur



Fiche thématique 4 : le nouvel équipement socio – culturel

Les constats :

- La nécessité de construire un nouveau lieu pour des activités socio-culturelles, culturelles, scientifiques, sportives...
- Une offre d'activité à diversifier et à mettre en adéquation avec les « nouveaux » besoins des habitants
- Un déficit d'activités pour les personnes âgées
- Un manque d'espaces sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Objectifs

- Des activités pour tous les âges
- Une diversité d'activités répondant aux attentes
- Des amplitudes d'ouverture adaptées aux modes de vie des habitants
- Des mutualisations d'espaces et de moyens à inventer et à faciliter, selon les différents temps de l'enfant.
- Des partenariats renforcés et/ou renouvelés

Quels aménagements proposés ?

Une architecture ouverte



Des espaces de rencontre et de convivialité



Des espaces ateliers dédiés à des activités spécifiques

Des espaces qui pourront être utilisés par des publics différents à certaines heures de la journée, certains jours de la semaine ou de l'année (lors des vacances scolaires)



Un bâtiment éco-responsable



Des questions sur lesquelles débattre pour faire des choix

La bibliothèque intègre ce nouveau bâtiment ?



Une salle de spectacles créée dès l'ouverture ?



ANNEXES



Questionnaire flash

Etude urbaine la Buisse

Section 1 : informations personnelles

1/ Vous êtes

<i>Consignes enquêteur.ice :</i> <i>Choix multiple à réponse</i> <i>unique : un homme / une</i> <i>femme</i> <i>Réponse facultative</i>	
---	--

2/ Votre âge

<i>Consignes enquêteur.ice :</i> <i>Réponse courte</i> <i>Réponse facultative</i>	
---	--

3/ Votre situation familiale

<i>Consignes enquêteur.ice :</i> <i>Réponse courte</i> <i>Réponse facultative</i>	
---	--

4/ Votre lien avec la Buisse

<i>Consignes enquêteur.ice :</i> <i>Choix multiple à réponse</i> <i>multiple : habitant,</i> <i>professionnel, membre</i> <i>d'une association, aucun,</i> <i>autre</i> <i>Réponse obligatoire</i>	
--	--



Section 2 : évaluation du centre bourg

5/ Quels espaces fréquentez-vous au centre bourg ? Quand ? Pour quel(s) motif(s) ? A quelle fréquence ? Modes de locomotion pour vous y rendre ?

ESPACE	QUAND	MOTIFS	FREQUENCE	MODE DE LOCOMOTION

6/ Votre espace préféré au centre bourg ? Pourquoi ?

ESPACE	POURQUOI

7/ Un espace qui est à améliorer au centre bourg ?

ESPACE	POURQUOI

8/ Fréquentez-vous les commerces et services du centre bourg ? Si oui lequel(s) ? Quand ? Votre appréciation ? Mode de locomotion pour vous y rendre ?

COMMERCES/SERVICES	QUAND	VOTRE APPRECIATION	MODE DE LOCOMOTION

9/ Que manque t-il en termes de commerces et de services ?

--

10/ Autre chose à ajouter ?



RETOURS QUESTIONNAIRES - FLASH

3. Situation familiale – 4. Lien avec La Buisse – 5. Espaces fréquentés au centre bourg – 6. Espace préféré au centre bourg – 7. Espace à améliorer au centre bourg – 8. Les commerces et services fréquentés – 9 Commerces et services manquants.

Questionnaire 1

1. Femme
2. 28 ans
3. Mariée - 4 enfants – Femme au foyer.
4. Elle habite ici depuis un an et vient de Voiron.
5. La mairie, plutôt le matin.
6. Devant l'école, ça réunit tout le monde et elle va déposer et chercher 4 fois dans la journée les enfants.
7. Pas assez de jeux pour enfants : tout est concentré en bas et il n'y a rien ailleurs. Elle interroge sa voisine pour savoir s'il y en a près de l'église, elle n'y a jamais été.
8. La pharmacie, la boulangerie, plusieurs fois par semaine.
9. Une petite épicerie abordable.
10. RAS.

Questionnaire 2

1. Homme
2. 72 ans
3. Retraité, marié.
4. Il habite à 2 kilomètres du centre bourg.
5. Les commerces et services pour l'approvisionnement et les formalités administratives.
6. Devant la mairie, c'est l'espace « le plus convivial », il y a un espace de stationnement, il est retiré de la route et il est sécurisé.
7. A revoir dans sa globalité en phase avec les nouvelles constructions et le départ de la pharmacie et des médecins. Il faut aussi repenser le stationnement et la place des modes doux.
8. La boulangerie, la pharmacie, la poste, plusieurs fois par semaine, en voiture. Il va aussi au Super U de Voiron et dans le centre de Voiron pour les fleurs, les vêtements et les chaussures de sa femme.
9. Il manque des choses mais qui ne marcheront jamais à la Buisse car c'est « une cité dortoir ».
10. RAS.

Questionnaire 3

1. Homme
2. 39 ans
3. Marié - 3 enfants.
4. Habite la Buisse (les buissonnières). Il est chauffeur de bus à Grenoble sur des horaires décalés.
5. Des commerces et des services.
6. Pas grand-chose à part la bibliothèque avec les enfants.



7. Il faut plus d'espaces piétons et cyclables sécurisés. Ce n'est pas facile de faire du vélo avec les enfants. Les pistes cyclables créées sont insécurisantes car trop étroites. Il reste sur le parking de sa résidence pour faire du vélo avec ses enfants.
8. Pizzeria, mairie, poste, presse, médecin, pharmacie dès que besoin mais au moins une fois par semaine, à pied. Il doit aller jusqu'à Voreppe (magasin bio) ou Voiron (Super U) dès qu'il manque quelque chose.
9. Une petite épicerie.

Questionnaire 4

1. Femme
2. 33 ans
3. Divorcée - 2 enfants.
4. Elle habite depuis juillet au centre de la Buisse. Elle vient de Saint Etienne - Saint Geoirs.
5. Non
6. Les terrains de sport. Elle ne va jamais vers la mairie sauf pour aller chercher une pizza.
7. Un parc à côté de l'école avec des jeux d'enfants et des bancs.
8. La pizzeria, la boulangerie, la pharmacie ; le week end, car elle travaille la semaine ; à pied ; elle apprécie les commerces.
9. Une petite épicerie car elle doit souvent aller sur Voiron ou Coublevie pour les courses.
10. Il faudrait installer une vraie fontaine.

Questionnaire 5

1. Femme
2. 37 ans
3. Mariée avec enfants.
4. Elle habite à La Buisse.
5. L'espace de la Tour lorsqu'il y a des expositions et les 2 parcs, environ 1 fois par semaine, à pied.
6. Le petit parc derrière l'église car c'est tranquille et qu'il est à l'ombre.
7. Les traversées dangereuses qu'il faudrait sécuriser.
8. La boulangerie, plusieurs fois par semaine.
9. Une supérette. Elle travaille à Voiron et fait souvent ses courses au Super U.
10. RAS.

Questionnaire 6

1. Femme
2. 30 ans
3. Mariée 2 enfants
4. N'habite pas la Buisse, y travaille.
5. Aucun.
6. La place près de l'église pour la vue et le calme.
7. L'ensemble du centre qui ne donne pas envie de s'arrêter. On a juste envie de passer, on voit mal ce qui pourrait faire qu'on s'arrête. On circule, rien n'arrête l'œil.
8. Les restaurants, la pharmacie, mais pas très souvent.
9. Des commerces sympas, soignés, un espace mieux organisé plus visible où on a envie de s'arrêter, de se poser en terrasse.
10. RAS.



Questionnaire 7

- 1- Homme
- 2- 61 ans
- 3- Célibataire.
- 4- Il habite en face de la mairie, il est buissard de naissance.
- 5- Il fréquente le terrain de boules sur des tranches horaires variables, deux à trois fois par semaine, pour retrouver ses copains et il y va à pied car il est à côté. Il va aussi au café.
- 6- Le terrain de boules, car c'est un vrai lieu de convivialité.
- 7- La rue du centre car il trouve qu'il y a vraiment trop de circulation, qui génère trop de bruit. Les conducteurs ont, pour lui, des habitudes de circulation qu'ils n'ont pas quittées, même avec la création de la déviation. Ils continuent de passer dans le centre. Il aimerait aussi un peu plus de stationnement.
- 8- Oui, tous les commerces et le marché, n'importe quand, à pied, car il est tout prêt. Il en a une appréciation très positive.
- 9- Il aimerait bien qu'une épicerie s'installe mais il n'est pas certain qu'elle puisse tenir à la Buisse car les gens vont tous dans les grandes surfaces.
- 10- RAS.

Questionnaire 8

- 1- Femme
- 2- 33
- 3- Célibataire sans enfant.
- 4- Elle est salariée pour la communauté de communes depuis 2010 à la Buisse. Elle habite à Saint Egrève et vient en voiture travailler et se gare sur le parking de la mairie.
- 5- Elle va à la boulangerie durant la pause déjeuner et fréquente les équipements culturels partenaires comme les salles d'exposition.
- 6- La bibliothèque, c'est un lieu de travail agréable mais trop petit. Les usagers demandent également qu'il soit ouvert plus tard le soir pour s'adapter à leurs pratiques.
- 7- Elle trouve qu'il manque d'espaces verts dans le centre qu'elle juge très bétonné.
- 8- Elle apprécie les commerces.
- 9- Elle trouve qu'il manque une supérette, un type de commerce qui permettrait de faire toutes ses courses à pied, sur place.
- 10- Le problème du stationnement aux entrées et sorties des écoles. Elle trouve que c'est ennuyeux lorsqu'elle organise des manifestations à rayonnement extra communal car les visiteurs ne trouvent pas de places.

Questionnaire 9

- 1 – Femme
- 2 - 62 ans
- 3 – Retraitée
- 4 – Elle habite à La Buisse depuis 30 ans, dans le vieux village (montée de l'église). Elle récupère des enfants des voisins à l'école, à la coupure du déjeuner, 3 jours par semaine.
- 5 – Les espaces situés entre son domicile et l'école, et entre chez elle et le rond-point du Gay quand elle va prendre le bus. Elle cherche à limiter au maximum l'usage de sa voiture, car en habitant à la campagne, elle ne souhaite pas rajouter de la pollution dans l'air.
- 6 – Le petit parc près de l'église. Le site devant l'église, avec la vue qu'il offre, est bien aussi.



7 – Le square près de l'église : renouveler les jeux (plusieurs niveaux d'âges) – Le square en bas, aussi : rajouter des arbres pour l'ombre et la fraîcheur – La MJC à agrandir, et l'école aussi - L'espace du « jardin des mille » sur lequel des habitants ont « rêvé » en y voyant un kiosque, ou une araignée (jeu « d'escalade »).

8 - La pharmacie. Son docteur est à Coublevie. Elle va très peu à la boulangerie (goût). Elle va à pied faire ses courses au centre-bourg.

9 - Peut-être une épicerie avec des produits locaux (elle nous parle des jeunes qui cultivent des terres, derrière la Ressourcerie).

Questionnaire 10

1 – Homme

2 – 41 ans

3 – Marié, 2 enfants. Il travaille à domicile (télétravail) et sa femme à Grenoble ; elle s'y rend en train depuis Moirans, en laissant sa voiture au parking-relais (après avoir déposé les enfants le matin à l'école).

4 – Habite depuis 10 ans à La Buisse, sur le plateau.

5 – Il vient chercher et ramener ses 2 enfants aux écoles, à la coupure de midi. Avant, quand ils n'avaient qu'un seul enfant, il se déplaçait à vélo pour la crèche, l'école ou les courses. Avec 2 enfants, il fait ces trajets en voiture.

Ses enfants aiment beaucoup le pump track. Ils ne vont plus tellement au square de jeux, car il faudrait une plus grande diversité, et des jeux nouveaux.

6 – L'aménagement du parvis de l'école a été réussi. Ils vont aussi au pôle sportif en bas, mais ce n'est pas régulier.

7 – Les parking sont à améliorer, de manière générale. Celui de l'école a été mal conçu (pas assez large, et les épis sont mal orientés sur la voie de la sortie) et il est très souvent complet aux horaires d'entrée et de sortie des écoles. Quand il est complet, il va sur le parking du marché.

8 - Boulangerie – Pharmacie – Marché (rarement, surtout depuis qu'il est sur la place de la Mairie). Le médecin de famille est à Coublevie, ainsi que le coiffeur

9 – Il manque un fromager, et un boucher.

Questionnaire 11

1 – Femme

2 – 35 ans

3 – 1 enfant

4 – Elle habite à La Buisse depuis 7 ans (immeuble La Marelle), et travaille à Grenoble. Elle s'y rend en voiture

5 – L'école, pour amener et chercher son fils – Le toboggan au square du pôle sportif (son fils s'est cassé le bras en jouant).

6 – Le parc en bas

7 – Le parvis de l'école (sol très dur si on tombe)

8 - Elle utilise les commerces en « dépannage » car elle va dans les supermarchés à l'entrée de Voiron ou à Saint – Égrève. Elle va chez le docteur de La Buisse.

9 – Boucherie - Poissonnerie



Questionnaire 12

1 – Femme

2 – 55 ans

3 – Situation familiale

4 – Elle habite à La Buisse depuis peu (lotissement vers AFIPH). Elle est conseillère en immobilier (à son compte, à domicile). Elle n'est pas investie dans la vie associative de La Buisse (ne pratique pas de sport ni d'activité culturelle). Elle apprécie de vivre ici pour la proximité des balades, à pied ou à vélo.

5 – aucun

6 – La zone verte en bas, où elle se rend pour la tranquillité et la verdure.

7 – Les façades des immeubles ou maisons le long de la Nationale. Cela donne un aspect triste et sinistre quand on arrive à La Buisse (c'est ce que lui disent les personnes qui viennent la voir, pour la 1^{ère} fois).

8 – Elle se rend rarement à la boulangerie (goût). Elle va chez le médecin ici, et à la pharmacie (accueil très sympathique). Elle allait au marché quand il était « en bas », et n'y va plus depuis qu'il a été déplacé sur le parking de la Mairie. Globalement, elle trouve que les commerces ne sont pas attractifs, de l'extérieur. Elle fait ses courses à La Buisse à pied ou à vélo.

9 – Ce qu'il manque en termes de commerces et de services

Autre chose à ajouter

Cette personne garde assez régulièrement sa petite-fille, qui habite à Coublevie ; elle l'emmène souvent jouer au Parc de Coublevie. Elle se rend aussi dans les commerces de Coublevie et ceux de Voiron (la blanchisserie, le Super U), mais elle n'a pas « d'habitudes » chez les commerçants. Elle fait aussi ses courses lors de ses déplacements professionnels. Elle fait part aussi du stationnement, qui est « tendu » là où elle habite (lotissement dans la plaine près du chantier « pôle santé »), et qui le sera certainement plus encore lorsque les bâtiments seront livrés.

Questionnaire 13

1 – Femme

2 – Entre 40 et 45 ans

3 – Mariée – 3 enfants –

4 – Elle habite à La Buisse depuis de nombreuses années : au début au lotissement des Hameaux de La Buisse, puis lorsque leur 3^{ème} enfant est né, ils ont déménagé pour un plus grand appartement au hameau de la plaine (derrière le restaurant scolaire).

Son mari et elle travaillent hors de La Buisse (ils se déplacent en voiture). Par contre, le week-end ou le soir, toute la famille se déplace à pied et/ou à vélo dans le centre-bourg, sachant qu'ils habitent « en bas ».

5 - Aucun

6 – La zone verte en bas. Elle s'y rend souvent car ses enfants sont des adeptes du Pump track. Cet endroit est très attractif, elle y voit des gens qui viennent de Chirens, de Coublevie, et d'ailleurs encore.

7 – La rue principale, la Nationale ! C'est une rue circulante, en permanence. Quand on revient du travail le soir, on n'a pas envie de s'arrêter pour faire une petite course (stationnement, flux continu, rue à traverser...).

8 – La boulangerie, la coiffeuse, la pharmacie, le médecin. Elle y va à pied ou à vélo.

9 - Un SPAR ou un petit commerce de produits locaux (« comme à Coublevie ») : elle serait certainement prête à changer ses habitudes s'il y avait un petit commerce de produits locaux de qualité. Un marché où il y ait du choix, et des produits locaux (agriculture raisonnée ou bio). Elle se rend très peu souvent au marché de La Buisse (mais ne va pas non plus à un marché d'une commune avoisinante), non seulement par manque de choix mais aussi parce que ce n'est pas facile, le vendredi soir, en rentrant du travail.



Autre chose à ajouter

Il faudrait une « vraie » piste cyclable le long de la Nationale, vers Grenoble. A la sortie de La Buisse, la piste s'arrête brutalement et on ne peut pas, par exemple, rejoindre la piste d'atterrissage des parapentistes. Sur la gauche de la Nationale, en direction de Grenoble, il y a le tracé d'une ancienne piste, qui va jusqu'à la carrière : celle-ci pourrait être ré-aménagée par exemple (vers Desjoyaux Piscines).

Certains jours, son fils trouve que l'arrêt du bus est un peu loin, à pied, de sa maison (notamment les jours de pluie).

Questionnaire 14

1 – Femme

2 – 28 ans

3 – 1 enfant

4 – Elle habite depuis janvier 2019 (au château – Chemin de la Grange). Elle n'adhère à aucune association locale. Elle travaille à Grenoble et y va en voiture.

5 – Elle est allée 1 fois au square de jeux en bas, avec son fils. Elle s'y est rendue en voiture. Elle se déplace aussi avec son véhicule pour amener ou chercher son fils à l'école.

6 – RAS

7 – Le square de jeux : les jeux sont « vieillots » et peu diversifiés. Sinon ce site est sympa.

8 – Elle n'a pas encore eu le temps d'aller chez les commerçants de La Buisse, ni au marché, depuis qu'elle est arrivée ici en janvier. Elle prend sa voiture et fait ses courses au Carrefour Market à Saint – Jean de Moirans, et au Carrefour de Saint – Egrève.

9 – Un tabac - Une épicerie

Questionnaire 15

1 – Femme

2 – entre 65 et 70 ans

3 – Cette grand-mère, habitant à Rives, s'occupe de ses 2 petits-enfants, 2 fois dans la semaine (les mercredis et les jeudis)

4 – Sa fille habite à La Buisse depuis 8 ans, dans un appartement, dans une résidence avec place de stationnement. Sa fille travaille à Moirans et s'y rend en voiture. Elle ne fait pas partie d'associations.

5 – La MJC pour les cours de danse de sa petite-fille de 8 ans. Les jeux au square (en bas). Il faudrait les améliorer : un plus grand nombre de jeux, plus « modernes », et couvrant davantage de niveaux d'âges. Pour ces 2 activités, elles se déplacent à pied.

6 – Cette dame aime bien la ville de La Buisse dans son ensemble... pour son caractère entre ville et village, entre modernité et patrimoine, et pour la présence importante de grands espaces verts. Elle aime bien aussi le restaurant Le Valgo, qui contribue à donner une identité à La Buisse.

7 – Le parking de l'école : les épis sont dessinés à l'envers, sur la rangée de gauche (quand on sort du parking).

8 – Sa fille va faire ses courses à la boulangerie et au marché. Pour l'épicerie, elle va à Voiron et à Coublevie.

9 – Il ne manque pas de commerces.

Questionnaire 16

1 – Femme

2 – 37 ans

3 – 2 enfants (2 et 5 ans), vivant maritalement

4 – Elle habite depuis 7 ans à La Buisse (propriétaire rue de la Procession). Elle fait partie du collectif Buxia Énergie, de l'Association des parents d'élèves, de la MJC. Elle a fait partie d'une Commission municipale. Elle travaille à Lyon et s'y rend en train, depuis Voiron (elle rejoint la gare de Voiron en vélo électrique). Elle est en télétravail 2 jours par semaine. Son conjoint



travaille à Grenoble et s'y rend avec l'Express 1 (il rejoint le rond-point du Gay à vélo). Toute la famille se déplace très majoritairement à pied, dans le village, pour des raisons écologiques, éducatives et de bien-être.

5 – L'école, la MJC, la bibliothèque.

6 – L'ancien – vieux village, avec la fontaine, près de la Tour. Il y a là, souvent, des petits vieux qui discutent, en buvant leur café.

Le pump track : c'est un lieu de socialisation très important pour les enfants, et c'est un endroit sympa. Ici, quels que soient les âges des enfants présents (petits/ados/jeunes), ça se passe bien. Il manque des arbres, pour se mettre à l'ombre certains jours de l'année.

7 – La Départementale : c'est une vraie coupure, une vraie balafre.

La place de l'église et de la Tour : cet endroit pourrait devenir intéressant, sans trop d'aménagements. Il y a déjà beaucoup d'arbres et d'ombre, mais il manque des jeux. Il y a de plus en plus de familles au Mûrier (immeuble de logements sociaux).

Il faudrait une fontaine devant la magnanerie au niveau du chemin de la cascade.

8 – Cette famille va au marché de Voiron le samedi matin (et parfois le mercredi) : elle ne va pas à celui de La Buisse (car manque de choix, et pas de producteurs de fruits et légumes) ; cependant la proximité du marché avec la bibliothèque est intéressante, d'autant plus que cela coïncide avec la lecture des contes les vendredis. La boulangerie de La Buisse leur sert de dépannage uniquement (goût du pain). Voiron est leur ville-ressource pour l'alimentation. Sinon, ils vont chez le médecin et à la pharmacie de La Buisse.

9 – Commerces - Il manquerait une épicerie bio, mais l'offre est importante aux alentours : Voreppe (2) + « la Ferme des saveurs » (entre La Buisse et Voreppe) + « Petit bout de Chartreuse » en face du Carrefour de Coublevie. Il manque un espace sympa (café) où se poser ; le PMU est « froid », et il n'y a pas de terrasse. Il manque une petite restauration près des écoles, près de la salle socio, avec un espace extérieur.

Services - L'espace de la Tour pourrait devenir un petit lieu culturel, qui au-delà des expositions, soit un « lieu de vie ». Il manque un espace dédié aux télétravailleurs de La Buisse : partage de matériel, temps de repas de midi entre eux, sur place, et échanges sur leurs métiers, leurs projets...

LES COMMERÇANTS

Questionnaire 17

1. Homme
2. 42 ans
3. Divorcé - 4 enfants.
4. Il est arrivé à l'âge de 6 ans sur la commune. Il a racheté en 2014 le bar PMU, et il habite à La Buisse (près de l'église).
5. A part le jeu de boules du bas, il ne fréquente pas les espaces de la commune.
6. La place de la mairie car il l'a connue avant son réaménagement et il la trouve plus jolie maintenant avec un stationnement organisé.
7. Ensemble du centre à repenser. La clientèle se détourne du centre du fait du manque de stationnement. Les riverains ne respectent pas les places aux pieds des commerces et occupent les places disponibles du matin au soir. La zone bleue n'est pas appliquée. Il pense qu'un réaménagement devant son bar avec un espace piéton et des places en épis serait une bonne chose.
8. Boulangerie, pharmacie, orthophoniste, coiffeur... plusieurs fois par semaine. Satisfait des commerces présents.
9. 1 Vival ou Carrefour contact, quelque chose qui dépanne, mais il faut qu'il y ait de la place devant pour qu'il fonctionne.
10. A propos du départ de la pharmacie « il faut leur dire que la vie elle est là, pas là-bas ».



Questionnaire 18

1. Homme
2. 42 ans
3. NSP
4. Commerçant (1 des 2 associés de la pizzeria), il a habité 8 ans à la Buisse puis a déménagé à Voreppe. Il fait partie de l'association de chasse de la Buisse.
5. Les espaces de nature en dehors du centre pour la randonnée.
6. Le lavoir, un peu de nostalgie car il allait s'y baigner avec les copains lorsqu'il était jeune pour chercher la fraîcheur comme c'était le cas aussi à la cascade près du nouveau cimetière.
7. Devant le bar PMU/Pizzeria, créer des places de parking. La population augmente tous les ans et pas les places de stationnement. Il faut revoir le stationnement pour l'optimiser.
8. La boulangerie, le restaurant nous passe commande de pizzas pour leur personnel (tous les 15 jours).
9. Une supérette bio, un bureau de tabac.
10. Il faut donner la possibilité aux gens de tout faire au même endroit.

Questionnaire 19

- 1 – Homme
- 2 – 41 ans
- 3 – 1 enfant
- 4 – Commerçant (1 des 2 associés de la pizzeria). Il habite à La Buisse depuis sa naissance. Les fêtes de La Buisse se passent « en bas » maintenant, et ça porte préjudice à la pizzeria. Leurs clients « locaux » : l'AFIPH, les pompiers, le tennis, la carrière, le Valgo.
- 5 – Le tennis, quand son fils y jouait. L'endroit du lavoir et de la ferme.
- 6 – La salle des fêtes (qui pourrait être mieux aménagée). Il est satisfait des espaces publics (les fleurs, les bancs...).
- 7 – L'ancien terrain de foot. Les places de parking, pas suffisamment nombreuses, car elles sont occupées par les habitants du centre. Mettre en épi les places de parking devant les commerces (pour en créer davantage). Changer de place le panneau signalant Le Valgo (pas visible). Prolonger l'éclairage dans la rue (se termine à 22h).
- 8 – La boulangerie (pour les hamburgers).
- 9 – Une supérette, un tabac.

Questionnaire 20

- 1 – Femme
- 2 – 45 ans - Mariée – 3 enfants – Pharmacienne à La Buisse
- 3 – Elle habite Chemin des Combes, au-dessus du centre-bourg de La Buisse (une maison au calme, avec une très belle vue, et un départ de balades à pied).
- 4 – Elle se déplace en voiture et se dit depuis quelque temps qu'elle pourrait changer ses habitudes et venir à pied à son travail (15 à 20 mn). Son mari, qui travaille à Voiron, s'est mis au vélo électrique (1/4 d'h). Ses 2 enfants aînés se déplacent de façon autonome, avec les différentes lignes de bus (W, Express 1). Le 3^{ème} se déplace à vélo dans La Buisse
- 5 – La pharmacie (tous les jours, c'est son travail) et elle y va en voiture. Les courses. Les activités des enfants.
- 6 – Le pôle sportif en bas, était un endroit où ils allaient souvent, quand leurs enfants étaient plus petits, mais maintenant qu'il n'y a plus que leur dernier fils qui se rend au tennis, les autres membres de la famille n'y vont plus très souvent.
- 7 – L'espace de centralité, près de la Mairie. La réflexion sur cet espace doit être menée, car le déménagement des cabinets de médecins et infirmiers, puis celui de la pharmacie, vers le pôle santé à la sortie de La Buisse, va réduire les flux de patients/clients.



Cet espace sera donc moins animé alors qu'il s'agit du centre-ville : qu'est-ce qui pourra contribuer à rendre vivant cet espace, demain ?

8 - La boulangerie – Le médecin – La coiffeuse – Le bar, la pizzeria.

9 – Ce qu'il manque en termes de commerces et de services : RAS

Autre chose à ajouter

La pharmacienne a souvent entendu des personnes s'inquiéter de l'éloignement des fonctions médicales, et du changement d'habitudes que cela va entraîner.

(NB de Kaléido'Scop : en marchant « normalement », il faut 8 mn pour aller de cet endroit à la place de la Mairie).

Questionnaire 21

1 – Homme

2 – 25 ans – Marié - Boulanger à La Buisse, à son compte, depuis 1,5 an

3 – Habite à La Buisse

4 – Il se déplace à pied dans La Buisse

5 – Les espaces verts derrière l'école, vers la carrière, et vers les tennis (pour promener leur chien).

Il va aussi au pôle sportif car il joue au tennis.

6 – L'espace près de la carrière où il y a un étang, un banc, et du calme (il y va à pied). Quand ils ont besoin de nature, ils vont en montagne.

7 – Plus de stationnements – minute : il en faudrait 2 devant la boulangerie.

Plus de pistes cyclables, en direction de Voreppe. Il trouve qu'il y a plus de vélos, le dimanche, sur cette nationale.

Des façades à repeindre : des clients lui disent qu'elles sont tristes.

8 – Ils utilisent tous les commerces de La Buisse, car ils trouvent important de « faire travailler tout le monde ».

9 – Une supérette : mais est-ce que les gens y viendraient ? Les gens ont voulu un marché, mais ils ne sont pas nombreux à y aller. Il estime qu'environ 1/3 des Buissards viennent acheter leur pain chez lui.

Il pense qu'il va y avoir un problème de stationnement du côté du pôle santé. Les places de parking sont déjà insuffisantes, ce sera plus problématique lorsque les gens vont emménager (le lotissement d'à côté clôture son parking pour éviter les voitures – ventouse).

Questionnaire 22

1 – Femme

2 – 38 ans – Elle reprend l'activité du restaurant le Valgo, depuis janvier 2019, avec un temps de transmission de la part de l'ancien propriétaire de ce restaurant. Elle ne souhaite pas transformer l'identité de ce restaurant qui a ses habitués, qui apprécient à la fois le site et le type de cuisine. Les clients du Valgo viennent de la commune, de Centr'Alp, du Pays Voironnais, et les soirs et week - end, de Grenoble.

3 – Habite à Saint-Quentin sur Isère

4 – Elle se déplace en vélo entre son domicile et son travail, et lorsqu'il faut transporter des charges lourdes

5 – La boulangerie (elle s'approvisionne ici pour le restaurant), le coiffeur, la déchèterie

6 – La terrasse du Valgo ! c'est finalement le meilleur endroit pour être coupé du bruit de la route, être au frais sous les arbres, et boire un café dans les temps de pause.

7 – Il manque un café, chaleureux, pour discuter, se poser. La Buisse n'est pas une « ville – dortoir » et pourtant il n'y a pas de commerces où avoir ses habitudes, où aimer se retrouver avec des voisins, des amis, ou tout simplement rencontrer des gens.

8 – Boulangerie – Coiffeur

9 – Il manque aussi une épicerie de type Carrefour Market ou Proxi, et un distributeur bancaire.



Retours d'entretiens non comptabilisés dans la grille ci-dessous :

o Les 3 forains sur le marché

Le primeur fruits et légumes : il préférerait lorsque le marché était « en bas », car les gens s'arrêtaient plus facilement sur le parking. Ici, il a perdu des clients.

La vendeuse de pâtisseries, de confitures... Elle habite à Moirans et fait aussi les marchés de Champ sur Drac et du Fontanil. Elle a perdu des clients, et pense qu'ici, ils ne sont pas assez visibles de la route départementale. Les clients qui viennent la voir sur cet emplacement ne sont pas du tout les mêmes « qu'en bas » (elle ne les revoit plus). Elle a remarqué qu'il y avait 3 moments « d'afflux » : à la sortie de l'école, à 17h, et à 18h quand les buissards rentrent du travail.

La vendeuse de produits italiens (charcuterie, fromages...). Elle a rejoint ce marché depuis peu. Ses clients sont majoritairement des gens qui rentrent du travail (de Grenoble, pour la plupart) : c'est sur leur route du travail, et il y a quelques places pour se garer (mais les places « réservées » pour les jours de marché ne sont pas toujours libérées ; mettre des chevalets ? des mots sur les pare-brise ?). Le pic de fréquentation se situe entre 17h30 et 19h30 (un marché du soir correspond bien à la population de La Buisse). Par expérience, elle dit qu'il faut 2 ans pour qu'un marché soit connu et stabilise sa fréquentation. Il faudrait développer la communication autour de ce marché : les commerçants locaux (et fixes) devraient parler d'eux ; la ville pourrait afficher sur le panneau publicitaire, les vendredis « Aujourd'hui, marché ici, sur la place ». Elle pense que la place de la Mairie est bien adaptée pour accueillir le marché, même si les forains ne sont pas très visibles depuis la Départementale.



o « Paroles d'ados »

I – « Je me déplace à vélo pour me rendre au tennis, où je prends des cours. Je fais aussi de la boxe et de la natation à Voiron, et j'aimerais y aller à vélo, mais les cours de boxe sont loin et « en haut » de Voiron. J'aime bien le pôle sportif en bas j'y vais pour retrouver mes copains, pour le tennis et le Pump track aussi. J'aime beaucoup cet endroit où il y a plusieurs « coins » différents. Il faudrait un court de tennis supplémentaire, couvert, mais on ne peut pas tout avoir ! Quand je me déplace à vélo sur la route des écoles, je roule sur le nouveau trottoir car je ne suis pas à l'aise sur la route qui est étroite quand 2 voitures se croisent et qu'il y a 1 vélo ». (13 ans)

II – « Je prends l'Express 1 pour me rendre à la cité scolaire internationale à Grenoble. Je rejoins, de chez moi (j'habite sur le plateau), le rond-point du Gay à vélo pour prendre le bus ensuite. A La Buisse, j'aime bien le parc « en bas », et je vais aussi à la bibliothèque, souvent. Je trouve qu'on pourrait aussi améliorer le coin du Pump track, et la MJC : je fais partie du club de robotique (animé par mes parents), et la salle est toute petite » (11 ans-en 5^{ème}).

III – 2 jeunes collégiens, habitant à La Buisse, attendent le bus W pour rejoindre leurs copains à Coublevie. Ils ne trouvent pas de difficultés pour se rendre à Voiron ou Coublevie en transports en commun, et préfèrent aller à Coublevie où le stade est beaucoup mieux qu'ici (ils vont « taper dans le ballon » de foot avec leurs copains).

RÉPARTITION HOMMES – FEMMES – TRANCHES D'ÂGE

Tranches d'âge	Homme	Femme
<i>Forains (marché du vendredi)</i>	1	2
<i>Moins de 20 ans « Paroles d'ados »</i>	3	1
20-30 ans	1	2
30-40	1	7
40-50	4	2
50-60		1
60-70	1	2
70-80	1	
Plus de 80 ans		
TOTAL	12	17



ANNEXE 2 : grille d'observation passive

GRILLE D'OBSERVATION PASSIVE	
ESPACE OBSERVE : Enquêteur.ice ?	
INFORMATIONS GENERALES	
Point d'observation / Date + créneaux horaires de la journée / Météo	
QUI ?	
PUBLIC(S) OBSERVE(S) Combien d'hommes/femmes/enfants ? Age approximatif ? Par groupe ?/Seul.es ? Rejoignent des connaissances ?	
QUOI ?	
Comment fonctionnent les circulations auto et camions ? - Denses - Moyennes - Fluide	
Comment fonctionnent les cheminements piétons et modes doux ?	



<p>(détail des profils et des réalités et facilités de déplacement)</p> <p>Comment fonctionnent les stationnements ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - sauvages - saturés - cohérent - peu dense <p>Fréquentation de l'espace ou de l'équipement et nature de la fréquentation ? (pratiques associées ou non etc ...)</p>	
COMMENT ?	
<p>croquis et schémas faits main pour une cartographie sensible des usages et/ou prise de photos</p>	
<p>AUTRES OBSERVATIONS ?</p>	



ANNEXE 3 : Synthèse atelier élus

Synthèse atelier élus la Buisse – 24 octobre 2019

Phase critique : partage d'un constat autour du centre-bourg aujourd'hui / AFOM

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Un esprit d'appartenance au village qui existe encore • Une volonté politique réelle de se projeter *2 • Une situation géographique stratégique entre des pôles urbains existants *2 • Des services, des commerces, des écoles à proximité • Un patrimoine existant qui peut être un vrai point d'appui mais à valoriser (église, etc ...) *5 • Une place centrale de village identifiable • Des espaces à occuper pour des commerces • Un espace de flux routiers (environ 14 000 véhicules jour sur la RD) • Situation financière de la collectivité • Arrivée de la fibre sur la commune • éloignement de la pharmacie qui va élargir la vision du centre bourg => comment capter les gens vers le centre ? comment créer du liant entre les différents pôles (socio-culturel, santé, centre bourg) • une vie associative foisonnante, des graines pour le développement du lien social • le Valgo 	<ul style="list-style-type: none"> • patrimoine peu valorisé • organisation ancienne de la voirie qui n'est pas adaptée aux nouveaux modes de déplacements • la RD qui traverse le centre bourg, une coupure, une source de nuisances, une cassure géologique • peu d'espaces piétons et cyclables, des espaces peu lisibles • partage vélo-piéton difficile • faibles réserves foncières • manque d'attractivité commerciale et difficulté à faire venir du commerce • un éclatement de l'urbanisation qui ne favorise pas le centre bourg et déplace les pratiques de consommation en dehors du centre • éloignement de la pharmacie qui éclate le centre bourg • le manque d'espaces verts
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'activité commerciale possible/des espaces à occuper pour des commerçants • Nouvelles formes de dédoublement du commerce matériel et immatériel (market place) 	<ul style="list-style-type: none"> • Amazon, Grande distribution etc ... des modes de consommation qui ne favorise pas la consommation locale • l'intercommunalité qui va impacter les aménagements modes doux etc ...



<ul style="list-style-type: none"> • des projets (maison de santé, OAP etc ...) qui change de fait la vision du périmètre du centre bourg • une mutation culturelle amorcée sur la mobilité qui va être longue • des espaces publics existants mais sur lesquels il faut réactiver le lien social • des évènements à créer pour dynamiser la commune et changer son image • la réserve foncière • une demande de changement exprimée par les habitants • CentrAlp 	<ul style="list-style-type: none"> • un secteur résidentiel en plein développement avec une augmentation des flux routiers induits • la Buisse qui devient une ville dortoir • faire avec et non pas sans les habitants • manque de courage politique pour décider et amorcer des changements radicaux • pression immobilière • dispersion de l'habitat • perte de l'identité villageoise
--	--

Les figures incontournables d'un centre bourg

Pour vous quelles sont les figures, les éléments incontournables d'un centre bourg ?

Qu'attendez-vous de la centralité de la Buisse demain ?

- Une place paisible, apaisée (en termes de sécurité notamment pour les enfants avec peu ou pas de circulation)
- des commerces de qualité dont un bar accueillant
- une locomotive commerciale
- un marché
- une dynamique de village (fleurissement, animation etc ...)
- « côté carte postale », vitrine, esthétique (architecture, revêtement etc ...)
- l'accessibilité / faciliter l'accès
- des espaces piétons
- des possibilités de stationnements contrôlés
- des services publics (poste, mairie, écoles etc ...)

Phase utopique : un centre bourg projeté à 10 ans

Brainstorm créatif :

« En 2030, le centre bourg de la Buisse sera ... ? »



En 2030, le centre bourg n'existe plus, il a été remplacé par des pôles fonctionnels ...

- Tout est dématérialisé, la mairie est rasée et on agrandit la place, le marché se développe
- On a perdu l'identité villageoise
- On a besoin de recréer des lieux de lien social, sur la ville basse et sur la ville haute
- 7 pôles ont émergé : un pôle santé/un pôle commercial au centre bourg/un pôle lieu de rencontre/ un parc à la place de la ferme de Paulette/ pôle des écoles comme pôle de vie/pôle plaine de sports/haut pôle résidentiel. Tous ces pôles sont connectés par des circulations douces => le centre-ville s'est agrandi en même temps que la Buisse
- Une maison commune a été créée dans le pôle des associations, la mairie est accueillie





En 2030, le centre bourg de la Buisse est devenu un lieu qui attire les touristes ...

- La carrière est devenue un lieu d'exposition de Landart
- Une via ferrata
- Un hôtel-restaurant d'excellence
- L'infrastructure d'accueil s'est développée (gîte, chambre d'hôtes, campings etc ...) avec des équipements spécifiques de relais services (camping-car notamment)
- Un lieu d'art où on favorise l'éclosion des arts, pépinière artistique, un espace qui favorise les expérimentations
- Une petite salle de spectacle pour jeune création
- Le patrimoine de la Buisse a été mis en valeur (circuits matérialisés sur la commune notamment autour des fontaines etc ...)
- Les dynamiques associatives ont été repérées, soutenues pour développer des initiatives
- Le site permet de développer certains évènements sportifs en création ou déjà existants (coupe Icare qui vient s'entraîner à la Buisse, évènements cyclistes etc ...)



En 2030, la place du futur ...

- un espace vert avec des jeux pour les enfants, des arbres, des fontaines, de l'art et des manifestations culturelles. Elle a renoué avec l'agora, c'est un espace de rencontre
- le bâti a été revalorisé autour de la place
- elle a été libérée du stationnement, une zone 30 a été créée ou la voiture passe en souterrain et ressort plus loin
- les parkings sont en souterrain sous la place
- le boulo-drome a été déplacé ou il a été ouvert ???
- un café avec une terrasse s'est installé
- si la mairie disparaît on peut contourner la place et la libérer complètement de la voiture
- la place est entourée d'un bâti agréable et de commerces vivants



En 2030, je tutoie mon épicier bio ...

- les espaces maraichers autour de la commune ont été reconvertis en bio pour approvisionner l'épicerie
- la commune est devenue autosuffisante sur le plan de l'alimentation
- les commerces sont des espaces de mixité des publics



En 2030, la convivialité ce sera où et à quels moments de la journée ...

- ce sera toute la journée dans différents espaces de la commune avec différents publics



- les espaces publics ont été aménagés pour permettre de mixer les publics et de permettre la rencontre
- les aménagements ont été réalisés pour faire en sorte d'éviter les tensions (ex dépose minute devant l'école)
- un animateur-médiateur a été recruté pour dynamiser la vie locale, apaiser les conflits, sensibiliser et faire de la pédagogie etc ...
- un policier municipal ou un garde champêtre
- une réflexion intergénérationnelle a été conduite sur les différentes typologies d'espaces



En 2030, chacun sa place de parking ...

- les véritables besoins en stationnement ont été étudiés, la connaissance de la circulation et du stationnement a été acquise et des actions locales ont été mises en place pour favoriser la diminution du nombre de voitures par ménages cela a impacté le nombre de voitures à stationner
- des choix politiques ont été faits pour réduire les zones de stationnement, déplacer le stationnement, créer des parkings souterrains
- la réalité a été acceptée versus des contraintes plus fortes ont été mises en place
- le stationnement a été recentré à proximité des commerces en emplacement minute
- à quels nouveaux endroits les emplacements ont-ils été créés ?



En 2030, des emplacements citiz et de vélos en libre accès sur la place de la mairie...

- Une voie de co-voiturage permet d'aller à Grenoble
- Des places de Citiz ont été créées
- des pédibus ou vélobus ont été mis en place pour gérer les cheminements vers l'école
- la commune a accompagné les changements de pratiques
- une communication positive a été mise en place autour des déplacements doux
- un plateau piéton avec en entrée de chaque côté des feux tricolores en matière d'apaisement



Les points qui n'ont pas été abordés :

- Travailler sur les entrées de bourg
- La communication avec une signalétique qui contribue à l'attractivité
- La lisibilité/la compréhension des espaces
- La place des familles avec enfants
- Devenir des espaces autour du PMU/Valgo ? Espaces exploitables pour les piétons ?
- Benchmark / voyage d'étude



Promenade sensible dans le centre-bourg de la Buisse



CARNET DE BALADE

LA BUISSE 18 OCTOBRE 2019



Balade urbaine du 18 octobre 2019
Expressions des habitant.e.s et élu.e.s

Expressions	Préconisations
<p>Circulations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voitures <p>Flux en continu, qui ne donne pas l'impression d'être en centre bourg. Très forte pollution sonore.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids lourds <p>Le contournement n'est pas utilisé par les camions (« c'est plus simple », « c'est l'habitude »)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vélos : <p>Dangerosité des déplacements vélos. A la sortie de l'école : contournement par la rue du Valgo, puis on rattrape par le trottoir le parking du marché qu'on traverse, puis piste cyclable sur le trottoir (en direction de Voreppe). Mais cette piste est partagée avec les piétons, et personne ne se sent en sécurité, car elle est trop étroite (conflictualité vélos/piétons). Des marquages vélo sur la route inefficaces.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Impérieuse nécessité d'apaiser la circulation et de la réguler aux entrées de La Buisse. Allonger les temps de feux, donner plus de place aux vélos et aux piétons. Interdire réellement les camions (à partir du rond-point de Voreppe). - Plusieurs participants souhaiteraient fermer complètement le centre à la circulation, pour une zone piétonne complète. Ou avec des jours de fermeture seulement dans la semaine (les mercredis, et les vendredis, jour de marché ; ou encore le samedi avec un gros marché). Ou à sens unique (très régulé depuis la Maison de la santé). - Réfléchir où sera le centre demain et créer des liaisons piétonnes (plus facile pour les enfants) - « Ne pas griller les feux rouges » (parole d'enfant) - Créer un réseau de voitures partagées - Installer des bornes de recharge pour les voitures électriques - Des zones piétonnes et sécurisées, avec une signalétique - Garantir la continuité des pistes cyclables à la sortie direction Voreppe - Faire des voies vélos protégées, en site propre



	<ul style="list-style-type: none"> - Séparer la piste cyclable de la bande piétons (sortie vers Voreppe) - Prévoir des parking vélos devant l'école, la MJC et les terrains de jeux
<p>Stationnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de stationnements en centre bourg - Des places occupées pratiquement tout le temps et des parking pas utilisés (ex place du marché) : mauvaise utilisation des parking - Le parking de l'ex marché donne une image peu conviviale, de type lieu de trafics - Des zones bleues pas respectées (et personne pour les faire respecter : dommage !) 	<p>Rechercher l'enquête du Pays Voironnais sur la provenance des gens qui se garent au parking de la salle polyvalente ??</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déplacer le stationnement sur le boulodrome du centre bourg. Mais des oppositions à cette proposition. -
<p>Espaces publics particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le parvis de l'école : un aménagement réussi (« bien joli ») pour la majorité des participants. - La place de la Mairie : c'est un parking pour les habitants des immeubles autour. C'est un espace très minéral, trop ensoleillé. On s'y arrête pour la Poste, la bibliothèque, la pharmacie, le cabinet médical 	<ul style="list-style-type: none"> - Le parvis de l'école : il faudrait un abri pour les jours de pluie ; un portail supplémentaire pour éviter l'attroupement des parents au moment de la sortie (notamment le mercredi midi) ; plus de bancs ; plus de verdure autour des arbres ; plus de civisme des parents qui se garent n'importe comment ; un kiosque (lieu d'échanges) ; envisager la sortie de l'école sur un côté plus tranquille (espace tampon) - La place de la Mairie : Transformer cette place en lieu de vie avec un bar, une zone ombragée, plus de « vert » (globalement à La Buisse). Déplacer le jeu de boules vers le terrain de foot, et transformer l'ensemble, avec le parking actuel, en espace convivial.
<p>Commerces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas assez de commerces (il manque un bureau de presse, un tabac, un café convivial, une alimentation locale) - Le bar, la pizzeria : lieux peu chaleureux, peu conviviaux, manquant d'attractivité. On n'a pas forcément envie d'y rentrer (public d'habituels, et majoritairement masculin) - On s'y arrête quand on revient du travail - C'est compliqué de se garer - On y va car c'est accessible quand on habite le centre - Plus de places « arrêt minute » 	<p>Demain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bar à la place de l'actuelle pharmacie - Un petit lieu sympa, convivial, de type épicerie/produits locaux et bio/bar associatif - Une terrasse aménagée devant le bar PMU actuel



<ul style="list-style-type: none"> - Le bar ferme tôt (pas adapté aux besoins des buissards qui rentrent après 18h du travail) - Des expressions sur le goût du pain à améliorer - Le marché : <p>Il est mieux sur la place de la Mairie, ça redonne de la vie au centre. Il est plus proche de la bibliothèque, de la boulangerie, mais peu de places de stationnement. Il est plus visible sur cette place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des produits locaux et bio - Le marché sur le parking de la MJC
<p>L'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les façades sont ternes, tristes, grises. - Il n'y a pas de cohérence, d'homogénéité de l'habitat (dans les formes, les couleurs) - L'immeuble au-dessus de la pharmacie (Le Chanaron) est vraiment très terne 	<ul style="list-style-type: none"> - Refaire certaines façades.
<p>Le patrimoine de La Buisse</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fontaine (des fontaines), 1 lavoir, des abreuvoirs - Des bâtiments : mairie, école, espace de la Tour, le pôle sportif - La maison « La terrasse », maisons avec de belles génoises - Magnanerie - Ruines romaines - La rue de la Procession (et d'autres ruelles du vieux village) - L'église, et sa montée d'escalier : ici on entend le ruisseau, les oiseaux, les voitures paraissent plus loin... Ce chemin est emprunté par les parents et leurs enfants, pour se rendre à l'école. - Des vignes, derrière la salle socio - Le parc de la maison de la famille De Galbert - La vue sur le grand paysage (belvédère église) 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une balade (boucle ?) patrimoniale. Créer un parcours touristique. - Mieux signaler la montée de l'église (avec le temps donné pour la montée) - Soigner la vue sur le village, côté Drôme. Enlever le grillage. - Mieux valoriser et entretenir les fontaines et les sculptures en métal - Créer une « place » devant l'église
<p>Représentations sur le centre-bourg</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un village traversé par une grande voie de circulation - Image très négative du bourg où la voiture commande tout - On a l'impression d'arriver en centre bourg quand on est aux feux rouges : densité, commerces. - On ne fait que passer, on n'a pas envie de se poser : c'est très minéral, et il y a beaucoup de bruit. - La place de la Mairie « ne fait pas place du village ». - Image sinistre et délabrée à l'entrée sud : garage, habitation avec moëllons.... - L'immeuble avec les volets jaunes est très disparate. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faudrait des zones piétonnes, des revêtements différenciés et plus naturels, moins de circulation... pour avoir l'impression d'être en centre bourg. - Laisser grandir les arbres de la place - Plus de « vert » de manière générale - Des espaces liés à la convivialité - Un kiosque



Autre :

- Un beau potentiel !
- Plus de vert
- Anticiper par rapport aux nouvelles zones d'habitation et de passage (au rond-point du Gay par exemple)
- Accompagner le déplacement et le développement du centre bourg
- être ambitieux pour le futur : aller au-delà du coup de propre sur l'existant et se poser des questions de fond sur l'avenir de la ville.



ANNEXE 5 : Fiches prescriptions d'aménagement atelier habitants n°2

FICHE DE PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT	
<p>ESPACE(S) A AMENAGER</p>	Faciliter l'accès aux locaux pour l'installation de commerces.
<p>THEMATIQUE DE TRAVAIL</p>	Développement économique – Attractivité commerciale
<p>PERCEPTIONS DE L'ETAT ACTUEL</p> 	<p>Trop de voitures Dangereux du centre bourg Nuisances sonores Pollution liée au trafic routier Commerces limités, peu d'offre Laideur du centre - ville.</p>
<p>USAGES DE L'ESPACE SOUHAITES</p> 	<p>Faciliter l'accès piétonnier au centre bourg. Redonner plaisir aux Buissards d'accéder au centre bourg et de trouver une activité commerciale et ludique.</p>
<p>INTENTIONS EN MATIERE DE REAMENAGEMENT ET POURQUOI ?</p> 	<p>Achat par la Mairie de tous les locaux de rez de chaussée du centre bourg. Problème de la déviation de la circulation. Gratuité de l'autoroute (section La Buisse à Voreppe).</p>
<p>MOTS CLES/HASTAGS</p> 	# Stop la déprime
<p>AMBIANCE(S) RECHERCHEE(S)</p> 	<p>Traitement des façades de maisons, d'immeubles. Améliorer l'esthétique de la ville.</p>
<p>NOS PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT</p> 	<p>Colorer les façades. Des espaces pour se reposer et s'asseoir. Un espace public abrité (fêtes, associations).</p>



<ul style="list-style-type: none"> ✓ Volet mobilier urbain ✓ Volet mobilités douces ✓ Volet signalétique urbaine ✓ Autres volets ? 	
<p>IMPLICATION DES CITOYENS ET DES STRUCTURES LOCALES</p> 	<p>Accompagnement de la Ville par la Communauté de communes du Pays Voironnais. Amélioration de la communication de la Mairie vers les citoyens (exemple de la réunion de ce soir).</p>
<p>IDEES DE LEVIERS PUBLICS (REALISTES) QUI PEUVENT AIDER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET</p> 	<p>Courage politique des élus. Anticipation des élus au niveau du foncier afin de maîtriser les projets.</p>
<p>INSPIRATIONS D'EXEMPLES VENUS D'AILLEURS</p> 	<p>Le Fontanil : centre bourg rénové, aménagé et attractif.</p>
<p>DÉBAT – RÉACTIONS DE LA SALLE</p>	<p>Les commerces vivent aussi du flux des voitures, du passage, au-delà des habitants de La Buisse. Au Fontanil, à la fin des aménagements piétons du centre, le chiffre d'affaires des commerces a baissé la 1^{ère} année, puis s'est développé.</p>

FICHE DE PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT	
<p>ESPACE(S) A AMENAGER</p>	<p>Centre bourg – RD 1075</p>
<p>THEMATIQUE DE TRAVAIL</p>	<p>Diminuer le flot de voitures</p>
<p>PERCEPTIONS DE L'ETAT ACTUEL</p> 	<p>Flot continu et prioritaire sur tout le reste, d'où :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un sentiment d'insécurité - Des nuisances sonores - Une difficulté à penser et réaliser les aménagements urbains.
<p>USAGES DE L'ESPACE SOUHAITES</p>	<p>Zone piétonne Zone de rencontre Zone de commerces.</p>



	
<p>INTENTIONS EN MATIERE DE REAMENAGEMENT ET POURQUOI ?</p> 	<p>Zone 30 pour apaiser la circulation. Alternat. Une seule voie avec des zones de dégagement lorsque les voitures se croisent Interdire la circulation aux camions. Excentrer les parkings. Plus d'arbres, d'espaces verts.</p>
<p>MOTS CLES/HASTAGS</p> 	<p># Apaisé # Sécurité piétons et cycles # Attractif # Agréable # Convivial</p>
<p>AMBIANCE(S) RECHERCHEE(S)</p> 	<p>Agréable Conviviale Calme Sûre Ombragée.</p>
<p>NOS PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT</p>  <ul style="list-style-type: none"> ✓ Volet mobilier urbain ✓ Volet mobilités douces ✓ Volet signalétique urbaine ✓ Autres volets ? 	<p>Matérialiser les voies cycles Barrières pour sécuriser les piétons Bancs le long de la RD 1075 (pour rejoindre la Maison de la santé)</p>
<p>IMPLICATION DES CITOYENS ET DES STRUCTURES LOCALES</p> 	<p>Commerçants Riverains</p>
<p>IDEES DE LEVIERS PUBLICS (REALISTES) QUI PEUVENT AIDER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET</p>	<p>Région AURA Département</p>



	Pays Voironnais FEDER (Fonds européen)
INSPIRATIONS D'EXEMPLES VENUS D'AILLEURS 	Pour la circulation : un pont en direction de Centr'Alp Un voyage d'étude en Suède !!
DÉBAT – RÉACTIONS DE LA SALLE	Dévier les camions de la carrière, et les autres camions.

FICHE DE PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT	
ESPACE(S) A AMENAGER	Des terres agricoles actuelles dans le village, à maintenir pour la qualité de vie des Buissards.
THEMATIQUE DE TRAVAIL	Défense des terres agricoles
PERCEPTIONS DE L'ETAT ACTUEL 	Production de légumes de la Ferle Corbier (??) Volailles, veaux de la Ferme de Paulette Vigne. OAP Chantabot. Vignes de Kiki Merlin. Proximité trop grande des champs de maïs et de soja, des habitations.
USAGES DE L'ESPACE SOUHAITES 	Espaces agricoles à conserver pour des productions alimentaires : maraîchage, vergers. Favoriser l'installation d'un jeune agriculteur qui vendrait sa production sur place (et pour la restauration scolaire). Donner à la ferme de Paulette Vigne une orientation pédagogique. Productions maraîchères, volailles...
INTENTIONS EN MATIERE DE REAMENAGEMENT ET POURQUOI ? 	Permettre aux Buissards d'acheter des productions alimentaires locales.

<p>MOTS CLES/HASTAGS</p> <p>#</p>	<p># Paulette</p>
<p>AMBIANCE(S) RECHERCHEE(S)</p> 	<p>Renforcer les liens à la terre et favoriser les liens entre Buissards. Maintenir la ruralité du village.</p>
<p>NOS PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT</p>  <ul style="list-style-type: none"> ✓ Volet mobilier urbain ✓ Volet mobilités douces ✓ Volet signalétique urbaine ✓ Autres volets ? 	<p>Aller à pied ou en fauteuil de la bibliothèque à la Maison médicale est difficile : il vaut mieux avoir un vélo ou une voiture.</p>
<p>IMPLICATION DES CITOYENS ET DES STRUCTURES LOCALES</p> 	<p>Magasins de producteurs locaux. AMAP.</p>
<p>IDEES DE LEVIERS PUBLICS (REALISTES) QUI PEUVENT AIDER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET</p> 	<p>Terre de liens. Le PLU doit garantir la pérennité des terres agricoles. Utilisation du maraîchage local pour la restauration scolaire.</p>
<p>INSPIRATIONS D'EXEMPLES VENUS D'AILLEURS</p> 	<p>La Ville d'Albi, et plein d'autres exemples de communes qui s'impliquent dans un projet collectif.</p>
<p>DÉBAT – RÉACTIONS DE LA SALLE</p>	<p>Sanctuariser les terrains et la ferme de Paulette !</p>

FICHE DE PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT	
<p>ESPACE(S) A AMENAGER</p>	<p>Le terrain de boules (derrière la Mairie) « Le jardin d'Émile » (s'il n'est pas utilisé par le projet de l'équipement socio-culturel) Le parking de la Salle polyvalente La contre-allée PMU</p>
<p>THEMATIQUE DE TRAVAIL</p>	<p>Ilots de verdure en centre bourg</p>
<p>PERCEPTIONS DE L'ÉTAT ACTUEL</p> 	<p>Manque de verdure et d'arbres en centre bourg. Le terrain de boules attire des voitures. Des logements en centre bourg, mais pas d'espaces de jeux pour les enfants. Un espace commerces pas attractif (contre – allée).</p>
<p>USAGES DE L'ESPACE SOUHAITES</p> 	<p>Piétons. Rencontre (toutes générations). Expositions en plein air. Valoriser l'usage de l'espace « Incroyables comestibles ».</p>
<p>INTENTIONS EN MATIERE DE REAMENAGEMENT ET POURQUOI ?</p> 	<p>Centre bourg plus attractif pour les commerçants, et pour les clients. Centre bourg plus convivial pour les habitants Centre bourg plus adapté aux enfants, et aux seniors.</p>
<p>MOTS CLES/HASTAGS</p> 	<p># Vie au centre bourg</p>
<p>AMBIANCE(S) RECHERCHEE(S)</p> 	<p>Calme par rapport à la circulation, mais vivant Calme pour les enfants. Convivial (rencontres). Ludique.</p>



<p>NOS PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT</p>  <ul style="list-style-type: none"> ✓ Volet mobilier urbain ✓ Volet mobilités douces ✓ Volet signalétique urbaine ✓ Autres volets ? 	<p>Jeux pour enfants. Bancs et tables. Boîtes à livres et autres... Signalétique esthétique pour valoriser ces lieux. Arbres, bacs à fleurs. Circulation piétons et vélos (et parking vélos).</p>
<p>IMPLICATION DES CITOYENS ET DES STRUCTURES LOCALES</p> 	<p>Impliquer, faire participer, les citoyens pour ces aménagements.</p>
<p>IDEES DE LEVIERS PUBLICS (REALISTES) QUI PEUVENT AIDER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET</p> 	<p>Impliquer des habitants (??) (avec publicité dans la Lettre de La Buisse).</p>
<p>INSPIRATIONS D'EXEMPLES VENUS D'AILLEURS</p> 	
<p>DÉBAT – RÉACTIONS DE LA SALLE</p>	<p>Penser aussi à la zone autour de l'église, en face du Mûrier. Accessibilité entre la bibliothèque et la Maison de santé est à repenser, à améliorer.</p>

FICHE DE PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT	
<p>ESPACE(S) A AMENAGER</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un espace intérieur et un espace extérieur (cour / patio). Avec un espace central, et une passerelle. Un parking. - Un équipement ouvert tout le temps. - Crèche – RAM – MJC - Anciens
<p>THEMATIQUE DE TRAVAIL</p>	<p>Pôle intergénérationnel et socioculturel</p>
<p>PERCEPTIONS DE L'ETAT ACTUEL</p>	



	<p>Ce qui existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Club du 3^{ème} âge (1 mardi sur 2) - MJC (avec ALSH) - École - Périscolaire - Bibliothèque - RAM et association « Les petits Buissards » - CCAS (sans lieu dédié). <p>Les lieux d'intervention, d'animation sont tous éclatés sur la commune. Certains liens (partenariats) sont créés mais il est possible d'aller plus loin.</p>
<p>USAGES DE L'ESPACE SOUHAITES</p> 	<p>Un lieu identifié</p> <ul style="list-style-type: none"> - Horaires très larges - Des lieux multifonctionnels - Un lieu ouvert et abrité - Permanent - Plusieurs petits bâtiments reliés entre eux
<p>INTENTIONS EN MATIERE DE REAMENAGEMENT ET POURQUOI ?</p> 	<p>Bâtiments neufs, regroupés autour d'un espace central.</p> <p>Un lieu de convivialité.</p>
<p>MOTS CLES/HASTAGS</p> 	<p># Ouverture # Lien # Ensemble # Convivialité # Vie</p>
<p>AMBIANCE(S) RECHERCHEE(S)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Conviviale - Accueillante - Bien vivre
<p>NOS PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT</p>  <ul style="list-style-type: none"> ✓ Volet mobilier urbain ✓ Volet mobilités douces ✓ Volet signalétique urbaine ✓ Autres volets ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Espace central ouvert et non couvert (cour intérieure, aménagement frugal). - Plusieurs bâtiments de petite taille regroupés au même endroit et reliés par l'espace central et des passerelles. - Accessible depuis le centre bourg par voie piétons protégée, et un accès véhicules. - Un lieu de travail ouvert à tous.



<p>IMPLICATION DES CITOYENS ET DES STRUCTURES LOCALES</p> 	<p>Comité citoyen bénévole pour orienter, fédérer.</p>
<p>IDEES DE LEVIERS PUBLICS (REALISTES) QUI PEUVENT AIDER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie - CAF - Pays Voironnais - Département - Région AURA
<p>INSPIRATIONS D'EXEMPLES VENUS D'AILLEURS</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - CCAS Voreppe : Espace Rosa Parks - Pôle Camille et Martin Moirans - Les tiers - lieux
<p>DÉBAT – RÉACTIONS DE LA SALLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un reportage intéressant sur les tiers – lieux sur You Tube : Hyperliens (5^{ième} épisode). Les exemples étaient centrés sur l'informatique, comme moyen de regrouper les gens. - Une émission récemment sur ce sujet, aussi, à France Inter. - Exemple de « La quincaillerie » à Guéret. - On peut aussi imaginer un AMAP, une Bricothèque, un Repair Café, les SEL (Systèmes d'Échanges Locaux), un co-working... - ...et tous les projets que les Buissards voudront développer.

FICHE DE PRESCRIPTIONS D'AMENAGEMENT	
ESPACE(S) A AMENAGER	Voies douces, pistes cyclables, trottoirs
THEMATIQUE DE TRAVAIL	Mobilité douce
PERCEPTIONS DE L'ETAT ACTUEL	L'existant est dangereux Voies douces insuffisantes Trottoirs trop petits.



	
<p>USAGES DE L'ESPACE SOUHAITES</p> 	
<p>INTENTIONS EN MATIERE DE REAMENAGEMENT ET POURQUOI ?</p> 	
<p>MOTS CLES/HASTAGS</p> 	<p># Piéton heureux # Cycliste heureux</p>
<p>AMBIANCE(S) RECHERCHEE(S)</p> 	<p>Sérénité Calme Sécurité</p>
<p>NOS PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT</p>  <ul style="list-style-type: none"> ✓ Volet mobilier urbain ✓ Volet mobilités douces ✓ Volet signalétique urbaine ✓ Autres volets ? 	<p>Le week-end, rendre la rue principale piétonne. Déviation des camions du rond-point de Voreppe vers le rond-point du Gay, et du rond-point de l'entrée Nord vers le rond-point du Gay. Cela concernerait aussi les camions de la carrière Balthazard. Une zone 30 pour un centre du village apaisé. Une voie douce indépendante du pôle santé vers la ressourcerie, en passant par le chemin de la plaine. Prolonger la voie piétonne (cyclable, non bitumée) le long de la D121 (côté marelle) pour aller de la Mairie au rond-point du Gay (en passant par les vignes de Kiki Merlin). Prolonger la voie douce de la carrière de Balthazard, avec la promenade aménagée, la mare du Pic vert, la forêt, pour arriver à la Ressourcerie, avec un retour possible vers le village en voie douce.</p>
<p>IMPLICATION DES CITOYENS ET DES STRUCTURES LOCALES</p> 	<p>Discuter avec les communes voisines pour l'aménagement de voies douces communes. Se rapprocher du Pays Voironnais pour les déviations des camions.</p>



	<p>Partenariat à créer avec la Ressourcerie pour la réalisation d'une voie douce entre le centre de La Buisse et la Ressourcerie.</p>
<p>IDEES DE LEVIERS PUBLICS (REALISTES) QUI PEUVENT AIDER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET</p> 	<p>Sponsoring par la Ressourcerie. Aides financières pour l'achat de vélos électriques.</p>
<p>INSPIRATIONS D'EXEMPLES VENUS D'AILLEURS</p> 	<p>Voreppe et Le Fontanil ont rendu le centre bourg piéton. Voiron a créé une rue piétonne (le long de la librairie Colibri). Une voie sur berge pour aller à Grenoble. Aller voir les expériences en Hollande, aux Pays – Bas ?</p>
<p>DÉBAT – RÉACTIONS DE LA SALLE</p>	<p>Des voies plus sécurisées, quitte à faire plus de distance. Des voies douces à créer, indépendantes des routes existantes. Une différence à faire entre les voies piétonnes « utiles » pour aller d'un point A à un point B, des voies piétonnes pour « flâner ». Améliorer les cheminements piétons en centre-ville, souvent compliqués avec des poussettes, ou des enfants. Plus de trottoirs pour les piétons (cohabitation difficile parfois avec les cyclistes). Larges espaces piétons / cycles.</p>

ANNEXE 6 : Retours de la réunion du 10 janvier 2020 de restitution de l'étude urbaine

Lors de cette réunion, les différents scénarios ont été exposés puis les participants (élus et acteurs socio-culturels présents) ont réagi individuellement aux éléments de scénario qui avaient été présentés autour de trois registres de questionnement :

- Un ou deux éléments de scénario avec lequel/lesquels je suis complètement en phase
- Un ou deux éléments de scénario avec lequel/lesquels je ne suis pas d'accord
- Un élément de scénario complémentaire

Scénario 1 : centralité renforcée

Je suis complètement en phase avec :

- L'apaisement – Parvenir à moins de circulation ?
- La création d'une place de village (avec des platanes, moins de bitume, voire plus du tout de bitume)
- Repenser la place de la voiture
- Favoriser les déplacements à pied
- Renforcer les éléments patrimoniaux (le parvis de l'église notamment)
- Libérer plus de place pour les piétons et cycles (pour changer les ressentis d'insécurité)
- Des cheminements doux à bien identifier, et à rendre lisibles
- Organiser une circulation automobile à sens unique ?
- Déplacer (ré-organiser) les stationnements aux entrées de ville
- Cohérence des revêtements, du mobilier
- Commerces : des activités à renforcer – des terrasses de café à aménager
- La localisation de la MJC qui permet les pratiques associées et facilite la fréquentation, notamment des commerces, du centre bourg

Je ne suis pas pleinement d'accord avec:

- Apaiser la circulation : oui, mais comment diminuer la circulation ? « La Buisse est contournable » (par le rond-point du Gay, quelque soit d'où l'on arrive) mais cela rallonge le trajet des automobilistes
- La localisation de la MJC en continuité du centre bourg rend difficile les possibilités d'évolution de l'équipement et la gestion des nuisances sonores

Je souhaite apporter un élément de scénario complémentaire :

- La déviation à repenser
- Créer une place du village « autour » d'un plateau qui ralentit les voitures
- Créer une placette (en face du Valgo) qui rapprocherait des stationnements aux entrées de ville
- Activité commerciale ↔ place de la voiture : un point en tension

Scénario 2 : un centre éclaté

Je suis complètement en phase avec :

- Faire des aménagements qui vont permettre de modifier les pratiques
- Déplacer le centre avec un nouveau centre de gravité qui se trouverait vers l'école
- La localisation de la MJC bénéficie d'un espace arboré plus vert et rend possible les possibilités d'évolution de l'équipement



Je ne suis pas d'accord avec:

- Que devient le centre de gravité actuel si la centralité se déplace ? Les impacts risquent d'être importants.
- La localisation de la MJC à l'extrémité de la commune, rend difficile les pratiques associées sauf si elles sont liées aux autres équipements voisins
- Le déplacement de la bibliothèque qui est un vecteur d'animation pour le centre et un élément de la vie du village

Je souhaite apporter un élément de scénario complémentaire :

- « L'usage de la voiture alimente l'usage de la voiture. Quand on habite sur le plateau, on sort sa voiture et on fait des « stop » pour ses différentes activités ».
- Le centre bourg : ce n'est pas uniquement le centre « historique ».



ANNEXE 7: Synthèse de l'atelier du 16 mai 2019 sur l'équipement socio-culturel

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PRINCIPALEMENT AXÉ SUR LA JEUNESSE ET PROJET D'ÉVOLUTION DES ÉQUIPEMENTS

ATELIER PARTICIPATIF DU 16 MAI 2019

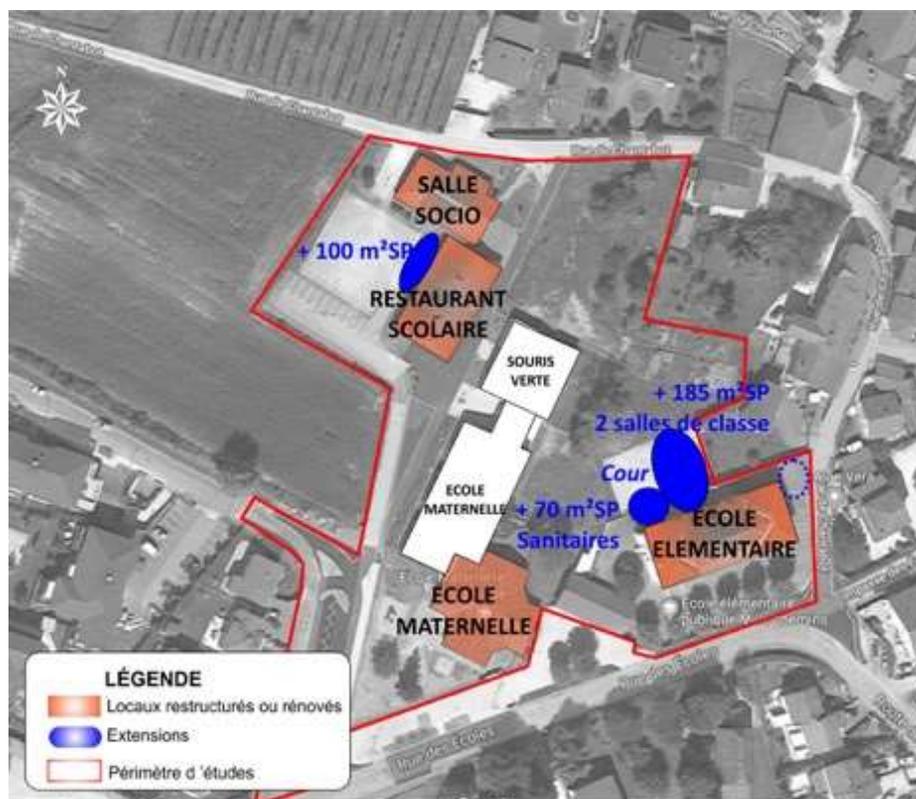


1^{er} TEMPS DE L'ATELIER

PRÉSENTATION DES 3 SCÉNARIOS

ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Les hypothèses communes aux 3 scénarios



ÉCOLE ELEMENTAIRE

Restructuration et extension des locaux

RESTAURANT SCOLAIRE

Restructuration et extension des locaux

ÉCOLE MATERNELLE

Rénovation thermique des locaux du Chalet

→ opération en cours

SALLE SOCIO

Rénovation des locaux pour usage plus polyvalent (sportif)

AMÉNAGEMENT EXTERIEUR

Aménagement d'un espace sportif extérieur de 300 m² vers le terrain de foot.

Les études de faisabilité permettent de valider à travers des scénarios, la faisabilité fonctionnelle, architecturale, technique et économique de l'opération. Les scénarios sont représentés schématiquement afin d'expliquer les flux, liaisons, localisations, ... des différentes entités. Il est important de noter que les schémas représentés ne sont en aucun cas des plans de maîtrise d'œuvre.

ÉTUDES DE FAISABILITÉ

Les hypothèses communes aux 3 scénarios

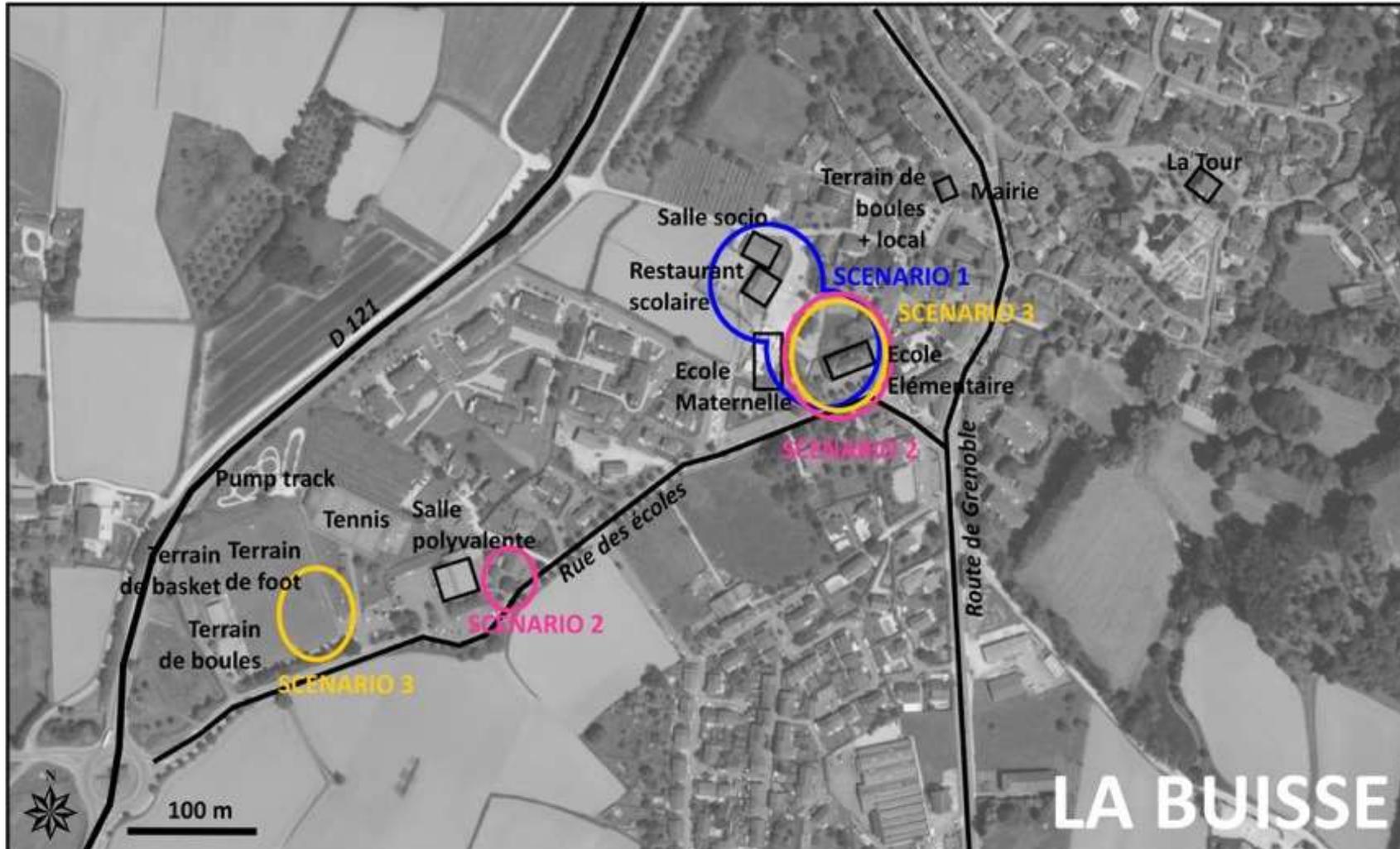
QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES BATIMENTS

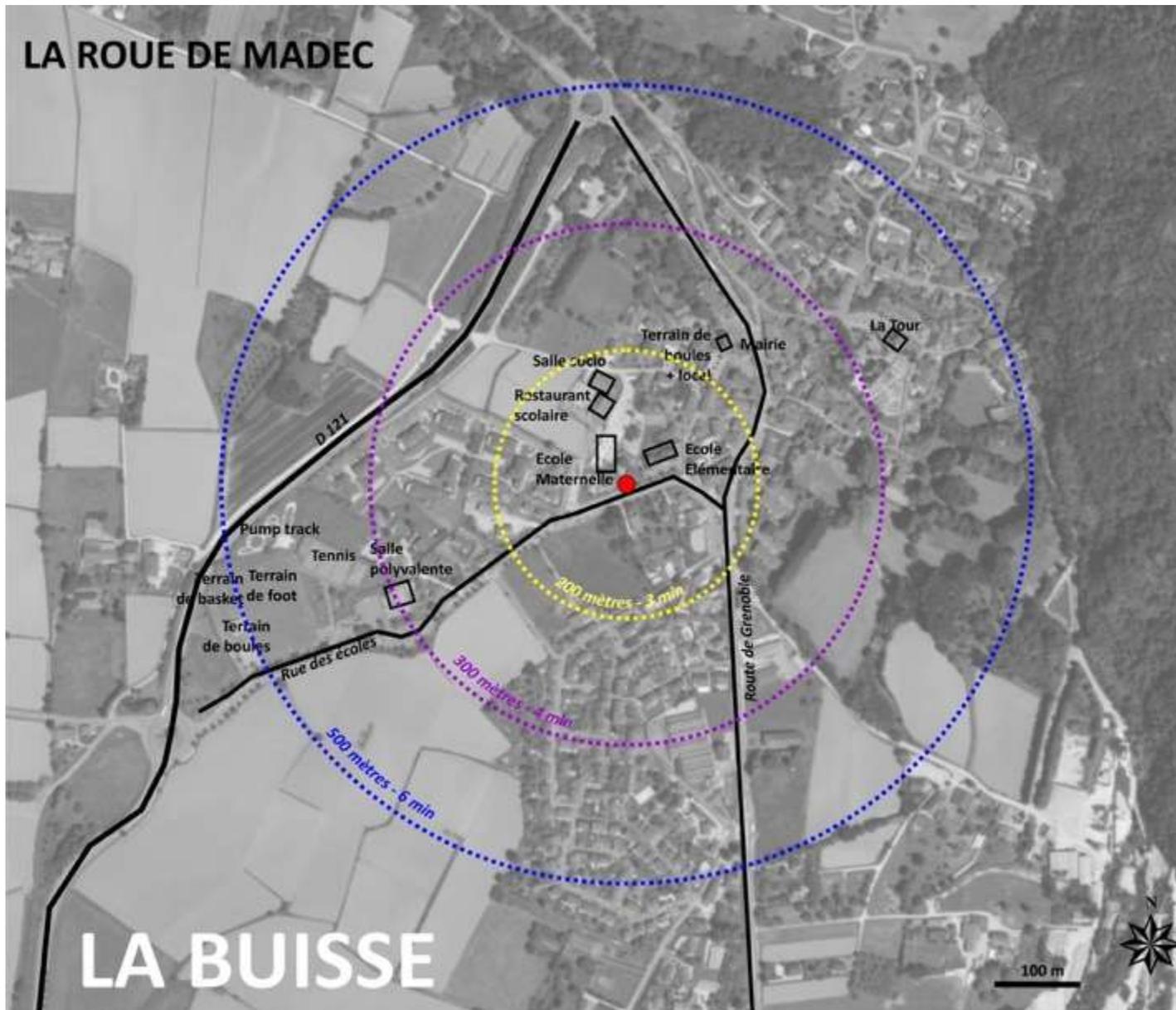
- Potentiel pour créer un réseau de chaleur bois plaquette sur le site de l'École
- Performance énergétique des rénovations : BBC Effinergie
- Performance énergétique des extensions équivalente au Label E+C- : niveau E3 et C1

EXTENSIONS FUTURES/ CONSTRUCTIONS FUTURES DES OPTIONS

- Bibliothèque: + 140 m² surface plancher
- Salle de spectacle : + 200 m² surface plancher

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

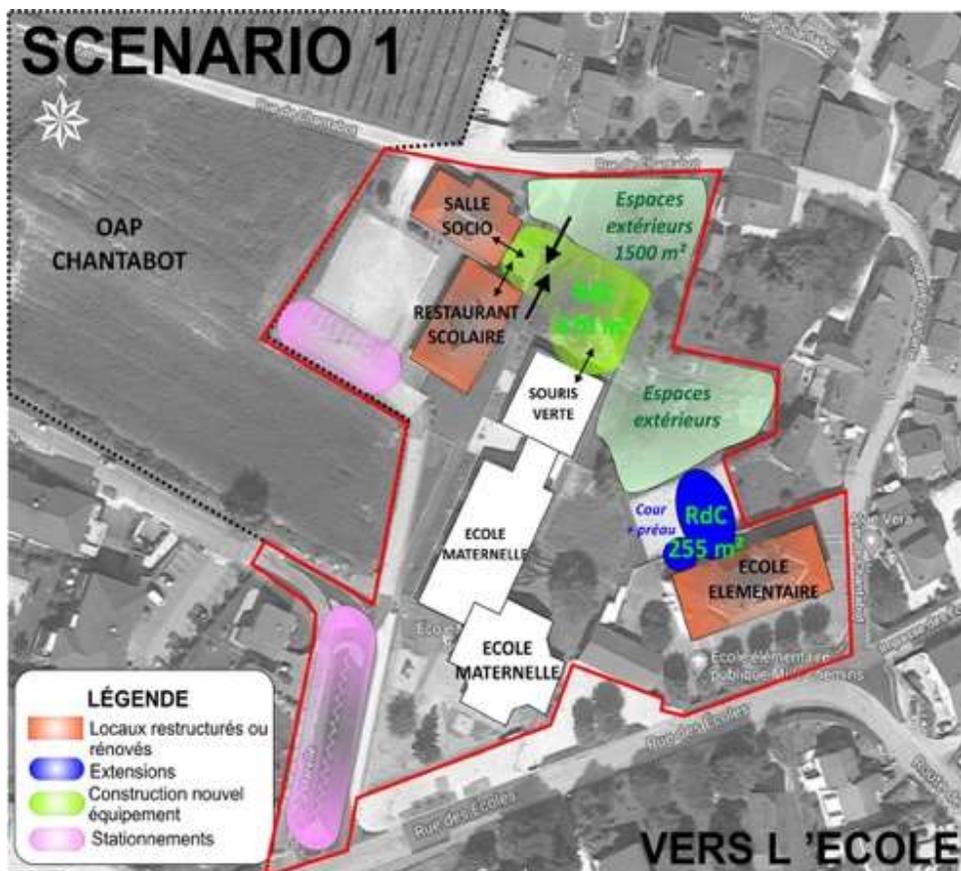




Roue de MADEC : temps de parcours à pied de 3 à 6 min

Point de départ = parvis de l'école

SCÉNARIO 1 - Construire près des écoles et des équipements existants

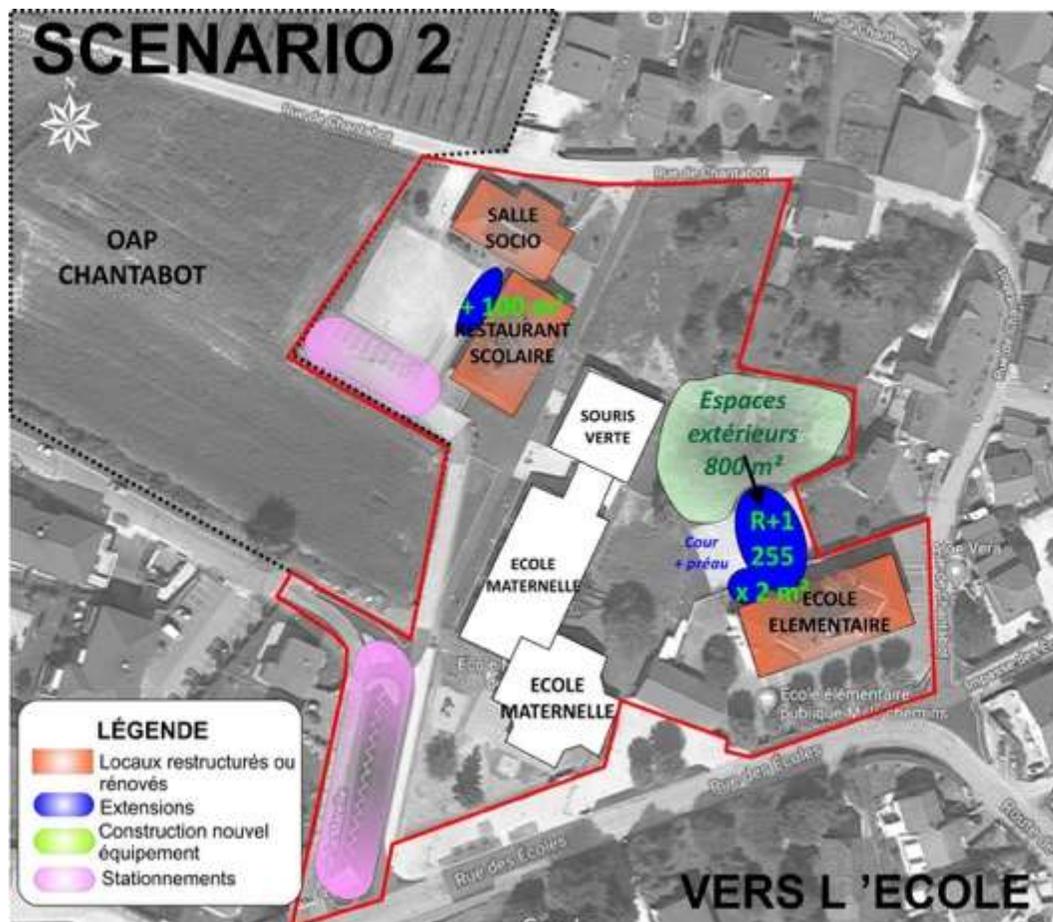


- Extension de la salle à manger au sein du nouvel équipement avec utilisation de la salle en salle d'activités également
- Utilisation de la cuisine de la salle socio en cuisine pédagogique
- Construction possible en R+1 d'environ 170 m²
- Potentiel pour créer un réseau de chaleur bois

Montant travaux estimé
3 200 000 € HT



SCÉNARIO 2 - Construire sur 2 sites : vers l'école et la MJC actuels



Au RdC de l'extension de l'école élémentaire :

- Bureau Service scolaire
- Salle d'activités petite x1
- Salles d'activités grande x2
- Salle de musique

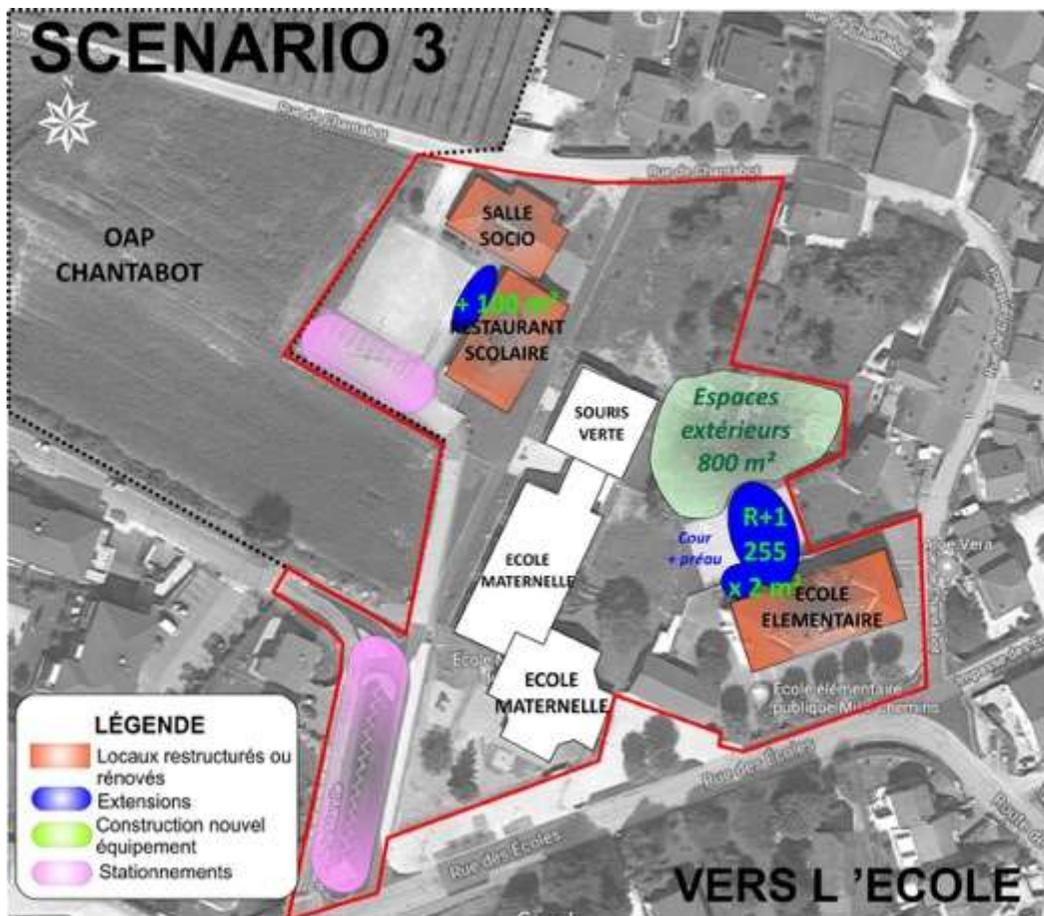
Sur le site de l'actuelle MJC :

- Hall / Accueil
- Bureaux de direction et animation
- Salle de réunion / formation
- Espace aînés
- Espace ados
- Salle d'activités petite x1
- Salle d'activités grande x1
- Cuisine
- Café

Montant travaux estimé
4 200 000 € HT



SCÉNARIO 3 - Construire sur 2 sites : vers l'école et sur le terrain de foot



Au RdC de l'extension de l'école élémentaire :

- Bureau Service scolaire
- Salle d'activités petite x1
- Salles d'activités grandes x2
- Salle de musique

Sur le site du terrain de foot :

- Hall / Accueil
- Bureau de direction et animation
- Salle de réunion / formation
- Espace aînés
- Espace ados
- Salle d'activités petite x1
- Salle d'activités grande x1
- Cuisine
- Café

Montant travaux estimé
3 500 000 € HT



2^{ème} TEMPS DE L'ATELIER

EXPRESSIONS INDIVIDUELLES SUR CHACUN DES SCÉNARIOS FORUM CIRCULANT

À partir de la présentation des 3 scénarios, et de quelques questions de la salle, les participant.e.s sont invité.e.s à prendre connaissance des plans et caractéristiques de chaque scénario (affichés sur un grand mur) et à répondre aux questions suivantes, pour chacun d'eux.



SCÉNARIO 1	OUI	NON	Ne sais pas
Vous pensez que ce scénario va créer de la vie, voire même une nouvelle centralité à La Buisse ?	21	7	5
Vous trouvez que ce sera facile d'amener ou de récupérer vos enfants à leurs activités ?	17	8	7
Vous viendrez en voiture à votre activité ?	9	18	3
Cet (ces) emplacement(s) va (vont) intéresser les habitants des futurs logements (OAP Chantabot et Écoles) ?	24	0	9
C'est une dépense publique trop importante pour l'éducation, la culture, les loisirs... ?	3	26	4

SCÉNARIO 2	OUI	NON	Ne sais pas
Vous pensez que ce scénario va créer de la vie, voire même une nouvelle centralité à La Buisse ?	16	14	3
Vous trouvez que ce sera facile d'amener ou de récupérer vos enfants à leurs activités ?	23	4	5
Vous viendrez en voiture à votre activité ?	11	17	4
Cet (ces) emplacement(s) va (vont) intéresser les habitants des futurs logements (OAP Chantabot et Écoles) ?	23	0	9
C'est une dépense publique trop importante pour l'éducation, la culture, les loisirs... ?	11	19	2

SCÉNARIO 3	OUI	NON	Ne sais pas
Vous pensez que ce scénario va créer de la vie, voire même une nouvelle centralité à La Buisse ?	16	12	5
Vous trouvez que ce sera facile d'amener ou de récupérer vos enfants à leurs activités ?	21	5	7
Vous viendrez en voiture à votre activité ?	12	16	5
Cet (ces) emplacement(s) va (vont) intéresser les habitants des futurs logements (OAP Chantabot et Écoles) ?	20	2	11
C'est une dépense publique trop importante pour l'éducation, la culture, les loisirs... ?	3	27	3



3^{ème} TEMPS DE L'ATELIER

« WORLD – CAFÉ »

3 scénarios = 3 tables.

Les participants se sont répartis sur chacune des tables et ont échangé sur ces 4 questions :

- 1 - Qu'est-ce qui est bon pour les « aînés » dans ce scénario ?
- 2 - Qu'est-ce qui est bon pour « les jeunes » dans ce scénario ?
- 3 – En construisant à cet endroit, ça va beaucoup vivre ? (*localisation dans la ville et lien social,...*)
- 4 - Ça va être compliqué de s'y retrouver !? (*la lisibilité de l'offre éducative ⇔ éparpillement des fonctions sportives / culturelles / artistiques / extrascolaires / périscolaires / scolaires ?*)

Chaque groupe a « tourné » sur chacune des tables (avec les mêmes questions) : chacun pouvait donc exprimer ses positions sur les 3 scénarios.

Les 3 rapporteurs (« mémoires de table », qui eux n'ont pas « tourné » sur les scénarios) ont restitué la synthèse en « plénière ». La synthèse des 3 scénarios était inscrite sur paperboard, sous forme de points d'adhésion et de points de controverse.



Restitution du world café sous forme de tableau
« ADHÉSIONS – CONTROVERSESES »

1 - Qu'est-ce qui est bon pour les « aîné.e.s »

ADHÉSIONS	CONTROVERSESES
<p>Scénario 1 Centralité. Proximité (avec le centre-bourg). Regroupement (avec les équipements publics). Activités intergénérationnelles. Activités en rez de chaussée : accessibilité facilitée. Accès au restaurant scolaire.</p>	<p>Mutualisation difficile entre générations. Problèmes de voisinage (nuisances sonores les soirs d'évènements).</p>
<p>Scénario 2 Scénario favorable pour les personnes âgées Accès facile, car de plain-pied Facilement accessible pendant la journée car pas de problème d'incompatibilité</p>	
<p>Scénario 3 Mixité sociale Liens intergénérationnels Parking proche Plus calme en journée Bâtiment plain-pied</p>	

3 – En construisant à cet endroit, « ça va beaucoup vivre » ? (localisation dans la ville et lien social...)

ADHÉSIONS	CONTROVERSE
Scénario 1 Oui. Oui +++. Ça va trop vivre (bruits/gênes pour les voisins).	C'est quoi « trop vivre » ?
Scénario 2 Oui. Uniformise les lieux de fréquentation.	
Scénario 3 Oui. Meilleure accessibilité. Rayonnement. Extension sur les 2 sites. Facilitera les activités « inter-associatives ».	

4 – Ça va être compliqué de s'y retrouver ? (par rapport à la lisibilité de l'offre éducative)

ADHÉSIONS	CONTROVERSE
Scénario 1 Non, car tout est regroupé...	...mais ça va être difficile pour les familles de s'y retrouver par rapport aux différents temps de l'enfant. Il va y avoir des règles de vie différentes à définir : MJC / écoles / aîné.e.s
Scénario 2 Non.	
Scénario 3 Prévoir des temps de parcours (déplacements) plus longs ; et une bonne signalétique. Réaliser des cheminements entre les « espaces ».	

Restitution du world café PAR SCÉNARIO

SCÉNARIO 1

En rouge : les

controverses

1 - Qu'est-ce qui est bon pour les « aîné.e.s » dans ce scénario ?

- Centralité, proximité avec le centre du village, regroupement
- Accessible à pied
- Activités intergénérationnelles
- Accès au restaurant scolaire (actions intergénérationnelles)
- Activités au rez-de-chaussée uniquement, pour faciliter l'accessibilité
- Mutualisation difficile entre générations (bruit, rythmes...)

2 - Qu'est-ce qui est bon pour les « jeunes » dans ce scénario ?

- Centralité, proximité avec le centre du village, regroupement
- Accessible à pied
- Mutualisation avec d'autres équipements (salle socio,...)
- Continuité entre les âges (enfance → adolescence). La proximité des jeunes donnera envie aux petits de « grandir » / cette proximité peut poser problème
- Grands espaces extérieurs / pas sûr ?!
- Nuisances sonores pour le voisinage

3 – En construisant à cet endroit, « ça va beaucoup vivre » ? (localisation dans la ville et lien social...)

- Oui ++
- Trop ? / Gêne pour les voisins
- Trop concentré - Étouffement
- Pas suffisamment de places de parking
- Flux des véhicules (rue Chantabot)

4 – Ça va être compliqué de s'y retrouver ? (par rapport à la lisibilité de l'offre éducative)

- Non, car tout sera regroupé
- Comment s'y retrouver entre les différents équipements, pour les familles ?
- Des pratiques et des règles de vie différentes, difficiles à concilier
- Possibilités d'extension limitées (si besoin de nouveaux équipements).

SCÉNARIO 2

1 - Qu'est-ce qui est bon pour les « aîné.e.s » dans ce scénario ?

- Stationnement facile
- Bâtiment en rez-de-chaussée
- Facilement accessible pendant la journée, car pas de problème d'incompatibilité d'horaires par rapport aux écoles

2 - Qu'est-ce qui est bon pour les « jeunes » dans ce scénario ?

- Locaux qui restent proches des écoles, tout en permettant aux enfants de « sortir » des écoles
- Aménagement de plain-pied qui facilite le passage extérieur → intérieur
- Les enfants sortent du milieu scolaire
- Moins de problème de voisinage avec les habitants que dans le scénario 1
- Proximité avec la salle polyvalente, les tennis, les terrains de sport
- Les déplacements de l'accueil de loisirs vers le restaurant scolaire est facilité
- **Espaces extérieurs trop petits**
- **Encore des problèmes de voisinage avec la salle polyvalente**

3 – En construisant à cet endroit, « ça va beaucoup vivre » ? (localisation dans la ville et lien social...)

- Ça reste central
- **Est-ce qu'il y aura assez de terrain à l'arrière des écoles ou sur l'autre site (MJC actuelle), pour des extensions de nouveaux bâtiments ?**
- Ça équilibre la fréquentation des lieux de vie autour : de la salle polyvalente / des tennis / des écoles

4 – Ça va être compliqué de s'y retrouver ? (par rapport à la lisibilité de l'offre éducative)

- Non, ça permet de distinguer les usages.

Une difficulté : pas d'activité à la MJC pendant les travaux ?

SCÉNARIO 3

1 - Qu'est-ce qui est bon pour les « aîné.e.s » dans ce scénario ?

- Mixité sociale (lien intergénérationnel)
- Parking proche
- Site plus calme dans la journée (près du terrain de foot)
- Bâtiment de plain-pied

2 - Qu'est-ce qui est bon pour les « jeunes » dans ce scénario ?

- Proximité des équipements sportifs et des autres locaux
- Espaces extérieurs plus grands
- Possibilité de mettre de la musique sans trop gêner les voisins / nuisance sonore
- Permet de sortir du milieu scolaire

3 – En construisant à cet endroit, « ça va beaucoup vivre » ? (localisation dans la ville et lien social...)

- En raison d'une meilleure accessibilité, rayonnement auprès des « locaux »
- Ce scénario laisse des possibilités d'extension dans les 2 sites, d'évolutivité des locaux
- Il facilite l'inter-associatif
- Le centre socio-éducatif peut être évolutif

4 – Ça va être compliqué de s'y retrouver ? (par rapport à la lisibilité de l'offre éducative)

- Temps de parcours important pour les activités périscolaires
- Prévoir un fléchage, une bonne signalétique
- Retravailler le cheminement entre les espaces.

LES ATOUTS DE CHACUN DES SCÉNARIOS

SCÉNARIO 1

- Cette localisation va créer de la vie et renforcer la polarité déjà existante sur ce site.
- Proximité importante avec le centre-bourg et avec les équipements (écoles, salle socio, RAM).
- Cette proximité favorisera les actions partenariales, les mutualisations de locaux ou de moyens (matériels, humains...).
- Le regroupement des équipements contribuera à une plus grande lisibilité de l'offre éducative et de loisirs.
- Les gens devraient majoritairement s'y rendre à pied ou en modes doux.
- Les habitants des futures constructions à Chantabot ou en face des écoles devraient apprécier ce nouvel équipement à côté de chez eux.

SCÉNARIO 2

- Le stationnement sera facilité pour amener ou récupérer ses enfants.
- Ce site (de l'actuelle MJC) permettra aux enfants de « sortir » du contexte scolaire.
- Les flux de voitures ou de personnes ne devraient pas causer de nuisance, car le lieu est moins central (par rapport au scénario 1).
- La proximité avec les équipements sportifs favorisera les actions partenariales.
- Cette localisation contribuera à un équilibre des lieux de vie, en termes de fréquentation (entre les écoles, les tennis, la salle polyvalente).

SCÉNARIO 3

- Les places de stationnement sont proches et nombreuses.
 - Les espaces extérieurs sont plus importants.
 - Ce site « sortira » les enfants du milieu scolaire.
 - Cet endroit de la ville est plus calme dans la journée.
 - Il n'y aura pas de nuisance sonore (car pas de voisinage proche).
 - Ce site offrira des possibilités d'extension des locaux.
-